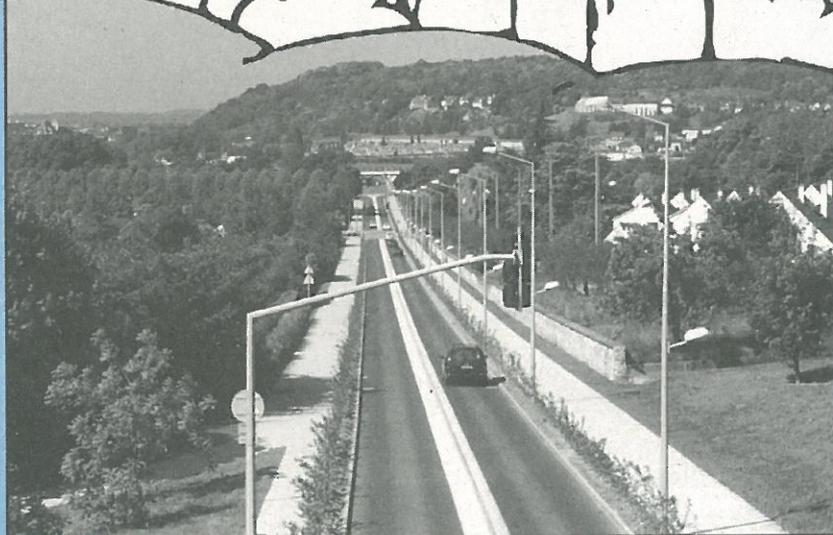




# La Gazette de Saint-Germain-Laval



*Le CD 403 mis en sécurité*

## **PROCHAIN CONSEIL PUBLIC**

Jeudi 11 Octobre 2001  
20 h 30 : Salle de la Mairie

*Directeur de la publication : M.C. de Saint-Loup, Maire*  
*Responsable de la rédaction : M. HUSSON, Adjoint à l'Information*  
*Distribution : Mairie de Saint-Germain-Laval*  
*Conception et réalisation : Imprimerie du Confluent*  
Journal imprimé sur papier recyclé pour préserver l'environnement



## Sommaire

Informations utiles p 2  
 Calendrier scolaire p 3  
 Editorial p 3

### ACTUALITES

Compte rendu du conseil municipal public du 19 juin 2000 p4  
 Le Budget Supplémentaire 2001 p7  
 Transport et Carte Imagin'R p10  
 La mise en sécurité du CD 403 p10  
 La décharge de Merlange p11  
 Réhabilitation de Courbeton p12  
 Informations et découverte des syndicats intercommunaux p13

### VIE LOCALE

Entre Nous p15  
 Réunions de Quartier p16  
 Ouverture de la Mairie au Public p17  
 Réunions avec les jeunes Saint Germainois p17  
 SPORT – CULTURE – LOISIRS...  
 Où ? Quand ? Comment ? p18-19  
 BREVES p20  
 8ème Vide-Grenier : 16 septembre p21  
 Centre de Loisirs Nathalie p21  
 Journée du sport en Roller : 23 septembre p22  
 Le vandalisme, combien ça coûte ? p23  
 Le repas des Anciens p23  
 Infos sur l'Euro p24

### VIE ASSOCIATIVE

Les 30 ans de l'ACSG p25  
 L'école de Danse – Une nouvelle association p25  
 Exposition de l'Atelier d'arts Plastiques : 15 – 16 septembre p25  
 CESAL Judo p26  
 Le club de l'Âge d'Or p27  
 ACSG Gymnastique enfants p28  
 ACSG Gymnastique Adultes p29  
 ACSG Randonnées pédestres p29  
 ESL Football p30  
 ACSG Tennis de table p30  
 ESL Karaté p31  
 Archerie de Pontville p31

### VIE SCOLAIRE

Caisse des écoles p32  
 Travaux et aménagement des écoles p33  
 Surfez sur le Net p33

## INFORMATIONS UTILES

MAIRIE : Standard ..... 01 64 32 10 62

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h30 à 12h et 14h à 18h  
 Mardi , mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
 Jeudi de 14h à 17h30 (fermé au public le matin)  
 Samedi 10h à 12 h (permanence des adjoints et secrétaire)

• POMPIERS : ..... 18  
 • POLICE : ..... 17  
 • SAMU : ..... 15

• ECOLE MATERNELLE «Les Mûriers» : ..... 01 64 32 78 25  
 • ECOLE ELEMENTAIRE de Courbeton : ..... 01 64 32 09 87  
 • ECOLE ELEMENTAIRE du Petit Buisson : ... 01 64 32 20 46

• CCAS : ..... 01 64 32 67 52  
 • CCAS : Permanence du mardi : ..... 01 64 32 60 51  
 • CENTRE DE LOISIRS NATHALIE : ..... 01 64 70 08 38  
 • STADE DE PONTVILLE : ..... 01 64 31 44 41  
 • MEDECIN sur la COMMUNE :

Madame POGER ..... 01 64 32 04 70

• PHARMACIE sur la Commune :

Monsieur REMY ..... 01 64 32 35 36

• INFIRMIERES : ..... 01 64 32 51 33  
 (Cabinet Centre Commercial)

• HOPITAL de MONTEREAU : ..... 01 64 31 64 31

• PHARMACIE DE GARDE : ..... 01 60 57 20 40

(Commissariat après 21h)

• MEDECIN DE GARDE : ..... 01 60 96 30 30

(après 20h, 12h le samedi, dimanche et jours fériés)

• GENDARMERIE NATIONALE : ..... 01 64 32 45 24

• POLICE de PROXIMITE : ..... 01 60 96 18 08

• G.D.F. (Sécurité dépannage) : ..... 01 60 96 36 31

• E.D.F. (Sécurité dépannage) : ..... 01 60 96 36 28

• EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE  
 Madame HORSIN : ..... 01 64 70 03 29

## CALENDRIER SCOLAIRE 2001/2002

Nous sommes dans la zone C : académie de Paris – Créteil – Versailles – Bordeaux

Le départ des vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Ce calendrier ne tient pas compte des samedis libérés des écoles maternelles et élémentaires

**Rentrée des élèves :** Mercredi 5 septembre 2001 Collège et lycée  
 Jeudi 6 septembre 2001 Maternelle et élémentaire

**Toussaint :** du samedi 27 octobre 2001 au lundi 5 novembre 2001

**Noël :** du samedi 22 décembre 2001 au lundi 7 janvier 2002

**Hiver :** du samedi 16 février 2002 au lundi 4 mars 2002

**Printemps :** du samedi 13 avril 2002 au lundi 29 avril 2002

**Vacances d'été :** samedi 29 juin 2002



## E D I T O R I A L

Ce numéro de rentrée de la **GAZETTE**, vous apporte comme à l'accoutumée, une série de renseignements pratiques concernant la vie de la Commune, le fonctionnement des écoles, des associations culturelles et des clubs sportifs.

Il vous informe, également sur le budget supplémentaire, la fin des travaux de mise en sécurité du CD 403, le déroulement de l'opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'eau, de gaz, d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public de la cité de Courbeton.

Il vous présente, enfin, un dossier sur le **transport scolaire**, suite à la décision de l'Etat de ne plus le subventionner dès lors que la distance, lieu d'habitation – lieu de scolarisation des élèves, est inférieure à cinq kilomètres.

Je vous demande de lire les articles correspondant avec attention et de ne pas manquer d'interroger les Conseillers municipaux dès lors que tel ou tel sujet susciterait de votre part interrogation ou question.

Je voudrais, quant à moi, vous entretenir d'un point particulier de notre programme que nous allons mettre en œuvre, dès la rentrée : **les réunions de quartier**.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'instaurer avec les habitants un **dialogue constructif** sur les différents problèmes de vie quotidienne, de manière à offrir à leur résolution, les réponses les mieux adaptées. Il s'agit de compléter l'information sur le fonctionnement et les réalisations de la Commune, en faisant venir au besoin, des intervenants extérieurs.

Les premières auront pour thème principal, les questions d'insécurité et d'incivilité qui préoccupent actuellement beaucoup de nos concitoyens. Le Commissaire MATHE, **Commissaire de Police de Montereau**, sera présent.

Il pourra répondre à vos préoccupations. Il va de soi que tous les autres sujets vous concernant seront abordés. Vous trouverez dans la Gazette, tous les renseignements pratiques concernant l'organisation de ces réunions.

Nous vous attendons nombreux !

Bonne rentrée à tous.

Le Maire,  
Marie-Claude de Saint Loup

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2001

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique le Mardi 19 Juin 2001 dans la salle de la Mairie.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du Compte Administratif 2000 et du Compte de Gestion 2000,
- Budget Supplémentaire 2001,
- Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique relative à l'exploitation de carrière à ciel ouvert de sables et graviers sur la Commune de Montereau-Fault-Yonne,
- Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique relative à l'exploitation d'une unité de traitement de déchets spéciaux à Saint-Germain-Laval,
- Lancement de la 1ère phase de réhabilitation de la Cité de Courbeton,
- Participation aux frais pour le transport scolaire,
- Frais de scolarité 2000/2001,
- Rapport sur l'eau,
- Dénomination de rue pour le lotissement « L'Indienne »,
- Dénomination de rue pour le lieudit des 3 Noyers,
- Embauche d'un agent d'entretien,
- Affaires et questions diverses.

Madame le Maire procède à l'appel de tous les membres présents ; le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Madame le Maire tient à préciser qu'en ce qui concerne la dénomination de rue pour le lieudit des 3 Noyers, cette affaire est reportée car elle nécessite une enquête auprès des personnes concernées.

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2000

#### COMMUNE

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 11.315.955,86 Frs      Recettes : 13.023.417,99 Frs  
Excédent de fonctionnement : 1.707.462,13 Frs

Section d'Investissement :

Dépenses : 4.910.206,06 Frs      Recettes : 5.295.630,99 Frs  
Excédent d'investissement : 385.424,93 Frs

#### CENTRE DE LOISIRS

Section de Fonctionnement

Dépenses : 1.156.281,07 Frs      Recettes : 1.211.919,90 Frs  
Excédent de fonctionnement : 55.638,83 Frs

#### ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses : 753.404,31 Frs      Recettes : 1232.186,75 Frs  
Excédent d'exploitation : 478.782,44 Frs

Section d'investissement

Dépenses : 1.178.372,36 Frs      Recettes : 2.258.637,00 Frs  
Excédent d'investissement : 1.080.264,64 Frs

### VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

#### COMMUNE

Section de Fonctionnement

Le budget est voté équilibré en recettes et en dépenses à :  
1.426.188,09 Frs

#### Section d'Investissement

Présenté et voté équilibré en recettes et en dépenses à :  
3.537.628,68 Frs.

#### ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Le budget est voté équilibré en recettes et en dépenses à :  
974.744,09 Frs

Section d'investissement

Présenté et voté équilibré en recettes et en dépenses à :  
3.288.264,64 Frs

#### CENTRE DE LOISIRS

Le budget est voté équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement à : 95.638,83 Frs

#### Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique relative à l'exploitation de carrière à ciel ouvert de sables et graviers sur la Commune de Montereau-Fault-Yonne

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à ce dossier en émettant le souhait suivant : « dans l'exploitation de cette ballastière, conformément aux orientations du Plan de Déplacements Urbains en Ile-de-France, toutes les solutions visant à réduire le trafic des poids lourds au profit de la voie d'eau ou du chemin de fer devront être privilégiées ».

#### Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique relative à l'exploitation d'une usine de traitement de déchets spéciaux à Saint-Germain-Laval

Les membres du Conseil émettent un avis défavorable à l'implantation de la SA RECYMAX ; par ailleurs, les mesures techniques d'exploitation et celles visant à réduire les divers impacts en matière de pollution ne correspondent pas aux types d'activités souhaitées pour la future ZAC de Saint-Germain-Laval.

#### Lancement de la 1ère phase de réhabilitation de la Cité de Courbeton

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au lancement des procédures pour les diverses phases de la réhabilitation de Courbeton, à savoir :

- Réseaux d'eau potable : convention avec le Syndicat des Eaux de Salins,
- Réseaux d'assainissement
- Réseaux divers (gaz, électricité, téléphone).

Madame le Maire indique qu'en ce qui concerne l'éclairage public, les études techniques seront poursuivies mais la décision de la réhabilitation de ce lot sera prise ultérieurement.

#### Participation aux frais pour le transport scolaire

##### Transport du 1er cycle (Maternelle – Élémentaire)

Dans l'éventualité où ce transport ne serait plus subventionné par les Services de l'Etat, la Commune sollicitera une participation de 100,00 Frs par enfant empruntant ce transport.  
Le Conseil émet un avis favorable.

##### Transport du 2ème cycle (Collège – Lycée)

Madame le Maire expose que ce transport sera intégré au transport urbain du SITCOME dès la rentrée de Septembre 2001 avec la mise en place de la carte Imagine'R.  
Il est proposé de participer à hauteur de 200,00 frs par enfant le transport scolaire du 2ème cycle.  
Le Conseil émet un avis favorable.

#### Frais de scolarité 2000/2001

Le Conseil Municipal adopte le principe du remboursement des frais de scolarité à hauteur de 1.250,00 Frs par enfant pour ceux

fréquentant les établissements extérieurs à la Commune et inversement au titre de l'année 2000/2001.

#### Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité des Services 2000 présenté par le Service Public de l'Eau Potable.

#### Dénomination de rue pour le Lotissement « L'Indienne »

Le Conseil Municipal décide de nommer la rue du Lotissement de l'Indienne : « Rue de l'Orée de la Bassée ».

#### Embauche d'un agent d'entretien

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'agent d'entretien – Catégorie C – Temps complet permanent, rémunéré sur la base du 1er échelon, échelle 2, indice brut 245 – majoré 259. Cette décision prendra effet à compter du 1er Septembre 2001.

### **AFFAIRES DIVERSES :**

#### Création d'une régie d'avance auprès du Centre de Loisirs – Organisation Centre de Vacances

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création de cette régie d'avance du Centre de Loisirs.

#### Conventions Centres de Loisirs et de Vacances

Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature des diverses conventions nécessaires aux Centres de Loisirs et de Vacances.

#### **L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée au public.**

M. GALY indique que pour le Transport Scolaire, la Commune est considérée comme urbaine, que seuls les trajets de plus de 5 km seront pris en charge par le Département. Il souhaite connaître la fréquence des passages des bus et les horaires prévus.

*Mme de SAINT LOUP répond que la Mairie devrait obtenir les horaires fin Juin.*

*M. HUSSON précise que le SITCOME doit faire une proposition au S.T.I.F. qui doit donner son aval. Les horaires seront un document de travail permettant d'affiner ensuite le service.*

*Mme de SAINT LOUP indique que, dès que la Mairie sera en possession des horaires, une information sera faite aux personnes concernées. Le problème de la distance doit être revu par les Services de la Préfecture, car le Chemin des Sables pris pour le calcul de cette distance n'est plus praticable. Un courrier accompagné de photos dudit chemin a été adressé à la Préfecture. Nous attendons une réponse.*

M. GALY se pose des questions quant au dossier qui est à faire avant le 15 Juillet pour la Carte Imagine'R.

*M. HUSSON indique que, pour ce qui est de la Carte Imagine'R et du subventionnement, la Mairie est dans l'expectative et qu'elle ne possède pas d'autres éléments d'informations.*

M. MERTZ souhaite savoir si un tri sélectif des ordures ménagères va se faire.

*M. GILLET indique que, pour le moment, le SIRMOTOM n'a donné aucune directive en ce sens. C'est un problème aigu, sur lequel nous allons être concernés dès 2002/2003. Il faudra des conteneurs spécifiques et il y aura certainement une taxe plus forte pour l'enlèvement des ordures ménagères. Pour l'instant, ce n'est pas envisagé.*

*M. AUTHIER tient à apporter une précision quant au traitement de ces déchets sélectifs. Il indique qu'actuellement le SIRMOTOM traite environ 500 kg d'ordures par personne par an. Pour prendre en charge, les ordures du tri sélectif, l'usine d'incinération doit être refaite complètement.*

M. DELIGNAT souhaite savoir si un sens unique pourrait être instauré dans la Rue de l'Ecole du Petit Buisson, car il y a constamment des problèmes de stationnement, ainsi que des problèmes de vitesse excessive.

*M. GILLET indique qu'il a saisi la DDE de ce dossier afin que des propositions soient faites à la Commune pour satisfaire tous les usagers, tant au niveau du transport urbain, du transport scolaire, des habitants de ce quartier, ... Il faut trouver une solution pour faire ralentir la vitesse, permettre aux habitants d'accéder facilement à leur domicile, assurer une bonne desserte pour les commerçants de notre Commune (restaurant, entreprises, ...), réfléchir à un sens unique et à ses conséquences, ... Des solutions vont être trouvées et seront mises en place en fonction du coût des aménagements proposés.*

M. LOURDEL demande où en est la pose des panneaux sur la piste cyclable ?

*M. GILLET répond que la signalisation est en cours.*

M. LOURDEL souhaite savoir ce qui va être fait pour Saint Pierre : vitesse, trottoirs, ...

*Mme de SAINT LOUP indique que Saint Pierre est une zone 30 km/h avec un régime de priorité à droite. Pour ce qui est des autres problèmes, cela relève du CIVISME. Il faut que les gens soient plus respectueux à tout égard.*

Mme DURAND indique qu'elle prend le bus urbain très souvent et que parfois les trajets ne sont pas respectés, surtout le samedi.

*M. HUSSON. répond qu'à partir du 1er Septembre 2001, cela devrait changer. Tous les hameaux seront distribués et il y aura plus de fréquence. Par contre, si les usagers constatent des problèmes, il faut qu'ils interpellent soit INTERVAL, soit la Mairie, en indiquant le n° du car, afin de pouvoir intervenir auprès du SIT-COME.*

M. GAILLARD indique qu'à Saint Pierre, le bus passe fréquemment au feu rouge.

*M. HUSSON indique que la procédure est la même afin de signaler tout ce qui est anormal dans le bon fonctionnement de ce service.*

Mme LEBIGOT souhaite savoir où en sont les fuites d'eau sur Courbeton.

*Mme le Maire répond qu'au cours d'un premier rendez-vous, il était demandé la somme de 200.000,00 frs, que ces fuites sont situées à l'intérieur des propriétés et qu'il faut déterminer les lieux exacts. Cette affaire est suivie de très près par le Conseil Municipal.*

M. DELIGNAT indique qu'il y a une loi qui permet de mandater un expert en cas de très grosses fuites d'eau.

*Mme le Maire précise qu'en ce qui concerne la Cité de Courbeton, il n'y a pas de compteurs d'eau pour chaque propriété, c'est un compteur général. Précédemment, EDF payait la totalité de la facture et la répartissait ensuite sur chaque résidant de la Cité. Aujourd'hui, le problème reste entier ; il faut trouver les fuites.*

M. LERCH souhaite savoir où en est la coupe des arbres derrière le Lotissement Le Village.

M. GILLET indique que les coupes seront faites à partir de cet automne.

M. DECLOUX souhaite savoir ce que le Conseil compte faire pour améliorer la traversée de Tréchy.

M. GILLET indique que la solution préconisée par la DDE est d'installer les arrêts de bus en décalé avec une chicane de massifs de fleurs.

M. DECLOUX indique que ce n'est pas cela qui va faire réduire la vitesse, qu'il y a des enfants qui utilisent ce trajet qu'il faut sécuriser.

Mme de SAINT LOUP répond que le Conseil est bien conscient des problèmes de sécurité. Les responsables de la DDE ont été amenés sur place pour faire un constat et nous sommes en attente des réponses.

M. MERTZ demande s'il n'était pas possible d'installer des feux tricolores.

M. GILLET indique que l'installation de feux revient à environ 300.000,00 Frs. Il est conscient que la vie d'un enfant ou d'une personne n'a pas de prix, mais il faut trouver une solution qui satisfasse tout le monde.

M. BEIRER souhaite savoir où sera installé le local pour la Police Nationale.

M. GILLET précise que ce bureau ne sera en aucun cas une annexe du Commissariat de Police. Il s'agit d'un bureau où seront reçues les personnes qui n'ont pas de moyens de transport pour se rendre au Commissariat de Surville, dont nous dépendons. En cas de problèmes sur la Commune, les habitants sont invités à prendre contact avec la Police de Proximité (Tél. : 01.60.96.18.08) afin qu'elle puisse intervenir.

Mme le Maire tient à préciser que les Services de Police passent régulièrement sur Nanon, Saint Pierre, Gardeloup, et les autres hameaux de la Commune. Le Conseil souhaite mettre en place des réunions de quartiers où la population de chaque hameau ou quartier pourra s'exprimer sur les problèmes existants.

M. TYCHENSKY indique que ce système permettra de mieux cerner les endroits où se produisent les incidents. C'est la raison pour laquelle la Commune travaille en étroite relation avec les Services de Police, et c'est aussi le seul moyen qui permet de lutter contre les grosses incivilités.

Mme DURAND souhaite savoir ce qui peut être fait au niveau des passages piétons afin qu'ils soient mieux signalés (peinture, éclairage, ...). Par ailleurs, Mme DURAND souhaite savoir si la Rue de Seine peut être mieux indiquée, car il n'y a qu'un seul panneau de rue. Cela pose problème car c'est une rue très fréquentée pour se rendre sur les bords de Seine.

Mme de SAINT LOUP précise que ces problèmes vont être étudiés.

M. GALY demande où en sont les travaux d'assainissement de la Rue de Verdun ?

M. GILLET précise que ces travaux sont inscrits dans le programme d'assainissement et qu'ils seront réalisés, en même temps que ceux du quartier des Thibaudes.

M. DE VREESE félicite le Conseil Municipal pour sa décision quant à l'implantation de l'usine de traitement. Par contre, cette information aurait pu être inscrite dans le journal.

Mme le Maire précise que cette information n'a pu être mise dans la Gazette, car l'enquête publique est arrivée après la publication.

M. TYCHENSKY tient à préciser que le Conseil Municipal ne mettrait pas les habitants devant le fait accompli.

M. HUSSON indique que les articles qui sont parus dans la dernière Gazette, devaient être remis pour le 17 Mai dernier délai.

M. MAUPLLOT souhaite connaître le coût de la distribution de cette Gazette.

Mme de SAINT LOUP indique que la distribution est assurée par les élus.

Mme le Maire souhaite préciser qu'en ce qui concerne les travaux, une commission composée d'environ 23 personnes a été instaurée. Ces personnes recevront un dossier pour tous les projets qui seront à étudier, comme par exemple, le Centre de Loisirs, la réhabilitation de l'Ecole, ou bien encore la réhabilitation de la Salle de l'Orée de la Bassée, ...

M. DELIGNAT indique que l'on entend beaucoup de bruits lorsqu'il y a des locataires dans la Salle de l'Orée.

M. AGUILAR répond qu'un réaménagement complet de toute cette zone est à l'étude.

M. GAILLARD demande si le problème du barnum a été résolu, car il avait été dégradé l'an dernier.

M. BAYOL répond que ce problème va être résolu par l'achat d'un nouvel équipement.

M. HAAS-FRANGI demande plusieurs choses : la première, pour le transport du 1er Cycle, la participation de 100,00 F /enfant couvre-t-elle l'ensemble de la facture ?

M. TYCHENSKY répond qu'il y a environ 100 enfants ; la différence du coût sera donc prise en charge par la Commune.

M. HAAS -FRANGI : au niveau des réseaux Télécom de Courbeton, y a-t-il eu un devis pour la tranchée et le câble ?

M. TYCHENSKY répond que le coût de la tranchée est réparti entre les quatre opérateurs GDF, EDF, France Télécom et éclairage public.

M. HAAS-FRANGI : est-il possible d'aménager une sortie sur le parking de la Salle de l'Orée au bout du parking existant ?

Mme de SAINT LOUP répond que ce problème va être vu avec peut-être l'aménagement d'un giratoire ou d'une autre sortie.

M. BEIRER demande si pour le réseau de France Télécom, on peut dire que le site de Courbeton doit être dépollué ?

Mme de SAINT LOUP indique que le réseau de téléphone est déjà sous terre, comme celui de l'éclairage public. Mme le Maire informe l'assemblée qu'une réunion, sur la réhabilitation de la cité de Courbeton, aura lieu le Mardi 26 Juin 2001 à 18h30 dans la Salle de l'Orée de la Bassée. Elle invite toutes les personnes concernées à venir à cette réunion.

Fin de la séance à minuit.

## LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

**L**e budget supplémentaire 2001 qui vous est présenté aujourd'hui, tient compte des résultats de clôture du budget 2000 et s'appuie sur une évaluation plus fine des différentes recettes et dépenses.

**LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**, intègre en recettes, l'excédent comptable du budget 2000 ( 1 300 000 F en Fonctionnement, 385 000 F en Investissement ).

Cet excédent apparent ne doit pas faire illusion dans la mesure où il intègre les 3 200 000 F, versés par l'E.D.F. pour la réhabilitation de la Cité de Courbeton et dont une partie a servi en 2000, pour financer différents travaux réalisés sur la Commune.

Par rapport au budget primitif, publié dans la précédente Gazette :

**Les charges à caractère général**, ont été abondées de 631 705 F supplémentaires pour mettre à niveau un certain nombre d'articles insuffisamment budgétisés :

- contrat d'entretien d'espaces verts signé par la précédente municipalité
- travaux d'entretien de bâtiments déjà réalisés et dont il convient de régler les factures
- dépenses d'éclairage public à revoir à la hausse du fait de la mise en sécurité du CD 403.

**Les charges de personnel** sont également en augmentation de 114 860 F afin de pouvoir faire face au règlement des traitements du personnel communal et à prendre en compte l'embauche d'un agent supplémentaire destiné à renforcer l'équipe technique municipale.

**La section investissement prévoit :**

- Le règlement de la fin des travaux du CD 403 à hauteur de 2 081 961 F et d'une série de travaux déjà réalisés par la précédente équipe municipale,
- Le financement de l'équipement informatique des 3 écoles de la commune,
- Le début des travaux de réhabilitation de la cité de Courbeton ( première phase de l'assainissement et de l'eau ).

Il convient de signaler que dans ce budget, très serré, la réserve de fonctionnement de la commune se monte à 156 294 F .

Présenté équilibré en recettes et en dépenses, le budget supplémentaire principal de la Commune, s'élève à :

- 13 433 374, 09 F pour la section Fonctionnement
- 5 135 578, 68 F pour la section Investissement.

Jean Tychensky  
Budget et Finances

## La section fonctionnement

Les recettes		Les dépenses	
Chapitres articles	MONTANT	Chapitres articles	MONTANT
Excédent antérieur reportés	1305361,73	<b>Charges à caractère général</b>	3 443 305,11
<b>Les produits des services</b>	399 500,00	Fonctionnement cantine	250 000,00
Concession dans les cimetières	2 000,00	Eau assainissement	28 000,00
Redevance occupation domaine public (cabine public)	6 000,00	Energie électricité	460 000,00
Redevance service culturel (école de dessin, classe neige)	90 000,00	Combustibles	145 000,00
Redevance service périscolaire cantine - garderie	300 000,00	Fournitures d'entretien	150 000,00
Remboursement par autres redevables	1 500,00	Fournitures administratives	70 000,00
<b>les impôts et taxes</b>	6 106 757,00	Fournitures scolaires	80 000,00
Contributions directes	4 105 150,00	Fournitures diverses	75 000,00
Taxe enlèvement ordures ménagères	1 578 117,00	Contrats entretien	512 000,00
Taxe pylones électriques	90 990,00	Location matériel	71 100,00
Droit licence débit de boissons	500,00	Entretien bâtiments-terrains	533 000,00
Impôts sur les spectacles	1 000,00	Entretien matériel	110 000,00
Taxes add. Droits de mutation	330 000,00	Primes d'assurances	101 279,27
Permis de chasser	1 000,00	Frais honoraires	83 330,88
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	4 815 062,18	Fêtes - cérémonies	45 000,00
Dotation forfaitaire	3 137 000,00	Transports scolaires	286 000,00
Dotation solidarité rurale	145 657,00	Frais P T T	75 000,00
Dotation commune défavorisée	150 575,79	Frais Concours agents	14 300,00
Subvention Etat	50 000,00	Impôts divers	198 000,00
Subvention Département	130 000,00	Réserves et fonctionnement	156 294,96
Subventions communes	17 000,00	Charges de Personnel	3 744 112,00
Autres subventions	5 000,00	Virement section investissement	1 611 645,35
Fond départ. Taxe professionnelle	281 851,90	<b>Autres charges de gestion courante</b>	3 698 457,00
Compensation Etat-Réforme des impôts	276 567,00	Indemnités élus	332 000,00
Fond national péréquation taxe professionnelle	608 773,00	Service incendie	202 000,00
Autre attribution et participation	12 637,49	Participation syndicats intercommunaux	2 004 957,00
Produits exceptionnels	18 000,00	C.C.A.S. Caisse des écoles	170 000,00
Produits de gestion courante	372 000,00	Centre de Loisirs	650 000,00
Revenus immeubles	172 000,00	Subventions associations	282 000,00
Produits divers	200 000,00	Subvention carte imagin' R	37 500,00
Transfert de charges	216 693,18	Indemnités logement instituteur	20 000,00
Remboursement sur rémunération personnel	200 000,00	Charges financières (Intérêts de la dette)	934 854,63
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 433 374,09</b>	Charges exceptionnelles	1 000,00
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 433 374,09</b>

## La section investissement

Les recettes		Les dépenses	
Chapitre Article	Montant par chapitre	Chapitre Article	Montant par chapitre
<u>Solde d'exécution d'investissements report budget 2000</u>	385 424,95	<u>Remboursement capital emprunts</u>	1 083 745,73
<u>Virement de la section fonctionnement</u>	2 013 745,73	<u>Frais d'études</u>	207 264,00
<u>Dotation - Fonds divers</u>	<b>123 000,00</b>	<u>Immobilisations -</u>	<b>1 762 607,51</b>
Remboursement de la TVA	43 000,00	Travaux stades	9 085,80
Taxe locale d'équipement	80 000,00	Travaux cimetière	28 351,18
<u>Subvention d'investissement</u>	<b>2 244 508,00</b>	Travaux église	40 000,00
Région	1 592 508,00	Travaux Mairie	72 117,48
Département	652 000,00	Bornes incendie	29 109,13
<u>Emprunts et dettes assimilés</u>	360 000,00	Achat de mobilier	18 477,00
<u>Restitution de dépôts versés</u>	8 900,00	Informatisation école	33 100,00
		Réhabilitation Courbeton	1 532 366,92
		Immobilisations en cours	<b>2 081 961,44</b>
		Règlement travaux CD 403	1 543 366,80
		Fin de travaux CD 403	538 594,64
<b>TOTAL</b>	<b>5 135 578,68</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 135 578,68</b>

## Le budget assainissement

### exploitation

recettes		dépenses	
Chapitre Article	Montant par chapitre	Chapitre Article	Montant par chapitre
Excédent 2000	724 744,09	Virement section investissement	537 662,00
Redevance assainissement	1 039 624,00	Charge de gestion courante	1 074 744,09
Produits financiers (remboursement intérêts)	11 994,00	Charges financières (Intérêt des emprunts)	172 657,00
Produits exceptionnels	205 910,00	Dotation aux amortissements	197 209,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 982 272,09</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 982 272,09</b>

### investissement

recettes		dépenses	
Chapitre Article	Montant par chapitre	Chapitre Article	Montant par chapitre
Excédent 2000	1 080 264,64	Subvention investissement	80 410,00
Virement section fonctionnement	537 662,00	Charges financières (capital des emprunts)	344 550,00
Subvention d'investissement	2 527 000,00	Immobilisation en Cours	
Produits financiers (remboursement intérêts)	85 765,00	Assainissement CD 403	430 176,00
Amortissement des immobilisations	197 209,00	1ère tranche assainissement Courbeton	3 572 764,64
<b>TOTAL</b>	<b>4 427 900,64</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 427 900,64</b>

L'excédent comptable du budget 2000 (1 080 264 F en Investissement 724-744 en exploitation) comprend les 2 000 000 F versés par l'EDF pour la réhabilitation de la Cité de Courbeton. Le budget assainissement n'appelle pas de commentaires particuliers, sauf à signaler le lancement de «la 1<sup>ère</sup> tranche» des travaux de mise aux normes du réseau de la cité de Courbeton.

## CARTE IMAGINE'R ET TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLEGIENS et LYCEENS



Le Gouvernement a décidé de ne plus subventionner le transport scolaire pour les communes où le trajet, domicile de l'élève - école fréquentée, est inférieur à 5 km. Si vous n'avez pas entendu

parler au niveau national, c'est que cette décision remonte à 1968 et que la Seine-et-Marne restait le seul département à avoir échappé à cette mesure qui nous crée tant d'embarras pour cette rentrée.

Maintenant, le transport scolaire est intégré dans le service urbain et profitera des lignes régulières du SITCO-ME ; c'est plus de bus, à des horaires plus étalés ; pour les utiliser, le collégien ou le lycéen doit se procurer la Carte IMAGINE' R. Elle a un coût que nous avons essayé de prendre en considération en donnant une participation de 200F par enfant ; si elle vous paraît minime, dites-vous que notre commune subit un endettement très lourd, doit faire face aux engagements en cours et que les besoins sont énormes.

Si l'information était diffusée dans les Mairies, des rencontres effectuées depuis quelques mois, nous n'aurons connaissance de ce dossier que **tardivement**. Vous avez **tous** reçus une invitation pour une réunion, le 12 juin 2001, pour des explications ; vous avez été peu nombreux à vous déplacer ; nous avons diffusé dans chaque boîte aux lettres un rappel du double de vos dossiers et qui a eu le rôle bénéfique de vous interpellé sur la question du transport.

Car pour l'obtention de cette carte, il faut aller chercher un dossier à la gare ou dans votre Mairie. Pour le remplir, certains ont appelé le Centre dont le n° de téléphone figure en début de page ; d'autres sont venus nous demander conseil.

Par inexpérience, des erreurs ont été commises et des enfants n'auront pas leur carte pour la rentrée. Il n'y a rien d'irréparable.

Pour les trajets, les enfants seront acceptés, même sans carte, dans un délai de 6 semaines, ( il en faut 3 pour recevoir la carte ), à compter du jour de la rentrée scolaire.

Pour les erreurs de zones : il suffit d'aller avec son coupon à la gare ; l'agent du guichet vous en donnera un autre en dépannage, valable 15 jours et remplira un dossier « changement de zone » ; le coupon définitif vous parviendra dans les 15 jours.

Pour ceux qui ont envoyé un chèque pour payer en une fois ; sachez que le règlement comptant n'est possible que si le montant de la carte est payée dans son intégralité ; la Commune la subventionne à hauteur de 200F et pour des problèmes de gestion, seul le prélèvement mensuel est possible ; cela ne représente aucun surcoût ; vous remplacez le chèque par un RIB.

Vérifiez que le montant mensuel, par enfant est de 64,61F (majoré de 50F le 1er mois) ; si ce n'est pas le cas, venez avec le double de votre dossier.

Bientôt, tous ces tracasseries seront oubliés et nous aurons tous appris pour...l'an prochain !

Bonne rentrée à tous.

Christiane Boulanger  
Affaires et transports scolaires

## CD 403 : MISE EN CONFORMITE



Les travaux de mise en sécurité du CD 403, dans la traversée de Saint Germain Laval entre le carrefour avec le CD18 et le rond-point du centre de Formation, viennent de se terminer.

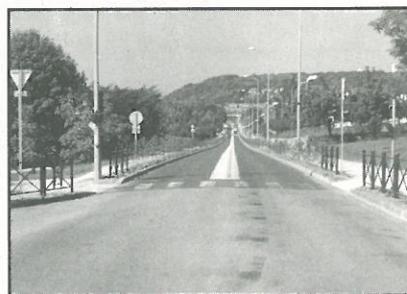
Cette opération de grande ampleur, initiée par la commune, puis relayée par la Région et le Conseil Général s'est traduit par :

- la construction d'une bande centrale en béton imprimé,
- la réfection de la chaussée dans les carrefours,
- la mise en place de bordures sur toute la longueur de la voie,
- la réalisation de trottoirs comportant une allée piétonne et une piste cyclable,
- la plantation de haies séparatives,
- la pose de barrières de protection,
- la rénovation de l'éclairage public.

Simultanément, les premiers travaux de mise aux normes de l'assainissement de Courbeton ont été amorcés.

Le coût global de cette opération se monte à 4 452 857, 09 F se décomposant en :

- |                   |   |
|-------------------|---|
| - 2 788 019, 52 F | pour la chaussée, les trottoirs et la piste cyclable, |
| - 518 513, 84 F   | pour l'éclairage public,                              |
| - 261 924, 00 F   | pour les barrières décoratives,                       |
| - 197 568, 01 F   | pour la signalisation,                                |
| - 260 528, 63 F   | pour la conformité des feux,                          |
| - 199 356, 46 F   | pour les espaces verts                                |
| - 226 946, 73 F   | pour les frais d'études et le contrôle des travaux.   |



Il convient d'ajouter à ces chiffres, 430 778, 73 F pour la partie assainissement.

Sept entreprises ont participé à la réalisation de ces travaux : VETRA - EUROCUISE - SOBECA - DICO-REP - SIROM - SAGEM - DESBORDES . La Direction Départementale de l'Équipement a assuré, avec la commune, la maîtrise d'ouvrage de l'opération à laquelle le cabinet CERBA a été associé pour le contrôle des travaux.

Le financement a été réalisé par :

- une subvention de la région Ile-de-France de 1 592 508 F
- une subvention du Conseil Général de Seine et Marne de 652 000 F
- un emprunt de la commune auprès de DEXIA Crédit Local de 2 000 000 F

La commune a ajouté une somme de 208 349, 09 F sur ses fonds propres pour couvrir la fin des travaux.

Jean Tychensky  
Budget et Finances

## LA DECHARGE DE MERLANGE ?



**B**eaucoup d'habitants de SAINT GERMAIN LAVAL ont constaté que des travaux avaient repris sur l'ancienne décharge de MERLANGE et se sont interrogés sur les causes de cette reprise et sur les buts poursuivis.

Le réaménagement de cette décharge, propriété du Groupe VIDENDI Environnement depuis le 1er Mars 1994 a été confié à la Société Routière de l'Est Parisien (REP) qui réalise les travaux de réhabilitation du site, conformément à un arrêté préfectoral paru en octobre 2000 qui fixe les prescriptions à respecter pour limiter au maximum les infiltrations d'eaux pluviales et mettre en place une couverture finale résistante aux intempéries et tenant compte des phénomènes de tassement.

Il ne s'agit pas d'un chantier secret mais bien au contraire de la poursuite des travaux de réhabilitation du site.

Le 27 juillet, à l'invitation de MM. CHAINAY et LAFFEZ, responsables régionaux de la société «R.E.P.» (Routière de l'est parisien), Madame le Maire, l'adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie et un conseiller municipal ont pu visiter le chantier et obtenir toutes les explications utiles.

L'exploitation du site par la «R.E.P.» a deux buts principaux. Le plus important par sa nature est celui concernant la réhabilitation proprement dite de la décharge, est en train de réaliser. Cette couverture qui sera constituée du bas vers le haut :

- d'un écran imperméable à base d'argile de 1 mètre d'épaisseur,
- d'un géotextile anticontaminant,
- d'une couche drainante de 25 cm d'épaisseur équipée d'un collecteur,
- d'une couche de 30 cm de terre végétale.

La cote maximale de cette couverture sera de 108 mètres.

Le talus nord de la décharge est en cours d'aménagement avec des matériaux argileux. La réalisation d'un plan d'eau avec déversoir évitera aux eaux de pluie de pénétrer dans la décharge.

Le talus sud a été recouvert d'une couche de 50 cm de matériau de remblai qui sera plantée de végétaux permettant de le stabiliser.

Ainsi la nature reprendra progressivement ses droits et l'ancienne décharge prendra la forme d'un collier verdoyant qui s'insérera parfaitement dans l'environnement vallonné du secteur.

Le second but de l'exploitation est de fournir aux établissements POUSSEUR l'argile qui est extraite des couches inférieures et qui constitue une réserve de matière première de grande qualité pouvant encore être extraite pendant plusieurs décennies.

Un représentant de la REP, assistera au prochain Conseil Municipal public et pourra fournir toutes les explications concernant les travaux de réhabilitation, déjà exécutés ou prévus et répondre aux questions que les habitants de la Commune souhaiteraient poser.

Ceci dit et pour rassurer tous ceux qui pourraient penser à une prochaine reprise d'activité sur la décharge de MERLANGE, aucun déchet n'a été admis sur le site depuis la fermeture, en mars 1994.

**Cette FERMETURE est DEFINITIVE.**

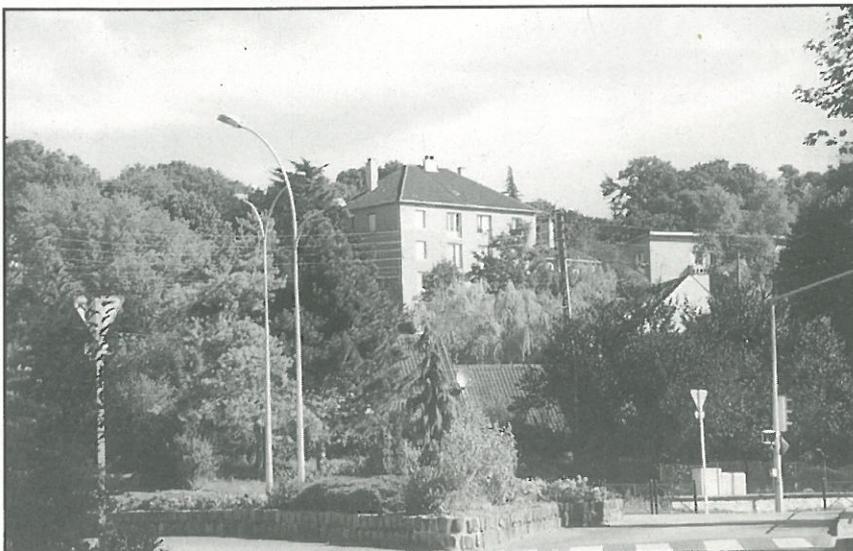
Gérard Gillet  
Urbanisme et Environnement

## RÉHABILITATION DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX ASSOCIÉS DE LA CITÉ DE COURBETON

La commune s'est engagée par convention à réhabiliter la voirie et les réseaux associés de la cité de Courbeton avant le 31 décembre 2001, lors de la rétrocession par l'EDF de toutes les parties communes de cette cité. L'EDF a versé un chèque de 5 200 000 F pour solde de tout compte.

Une première évaluation des travaux : 20 000 000 F ( vingt millions de francs ) effectué pour couvrir l'ensemble de l'opération a montré que le coût dépassait les possibilités financières de la commune. C'est pourquoi, la réfection de la voirie a été provisoirement écartée du plan de réhabilitation qui ne comprend pour l'instant que :

- la remise aux normes de l'assainissement
- la réfection de la conduite d'eau
- la refonte des réseaux de gaz, d'électricité et de télécommunications
- l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications
- la mise en place d'un nouvel éclairage public.



La maîtrise d'ouvrage générale de l'opération est assurée par la commune qui a confié cette mission au cabinet CERAMO Ingénierie. Ce cabinet coordonnera le travail des différents maîtres d'œuvre : Direction Départementale de l'Équipement ( assainissement ), Direction Départementale de l'Agriculture ( eau ), Gaz de France et les différents intervenants techniques : Lyonnaise des Eaux, EDF et France Télécom.

L'opération se déroulera en deux phases :

- **Phase 1** : Réhabilitation des réseaux situés à gauche de la rue des Cyprès quand on regarde la cité à partir du carrefour de Saint Pierre.
- **Phase 2** : Réhabilitation des réseaux situés à droite de la rue des Cyprès.

Le coût global de l'opération est estimé actuellement à 10 960 000 F hors taxe dont 6 446 000 F de part communale soit 1 200 000 F de plus que le montant du chèque versé par l'EDF. Ce coût se décompose en :

- 5 080 000 F pour l'assainissement
- 1 400 000 F pour l'eau
- 2 290 000 F pour l'électricité
- 1 050 000 F pour les télécommunications
- 1 140 000 F pour l'éclairage public

Il est à noter que Gaz de France prend à sa charge la totalité de la facture liée à la remise aux normes du réseau de gaz.

Les travaux seront lancés à l'automne 2001 et se termineront en principe en juillet 2003 selon le calendrier prévisionnel suivant :

- automne 2001 - mars 2002 : 1ère phase assainissement et eau
- mars 2002 - juillet 2002 : 1ère phase autres réseaux
- automne 2002 : 2ème phase assainissement et eau
- premier semestre 2003 : 2ème phase autres réseaux

Jean Tychensky

## DECOUVERTE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**L**e rôle de conseiller municipal ne s'arrête pas à œuvrer exclusivement au sein de la commune dans laquelle il a eu le privilège d'être élu.

Les conseillers municipaux sont impliqués, entre autres, dans des missions intercommunales tel que les syndicats intercommunaux.

Il est à savoir que de tels syndicats ne peuvent fonctionner qu'en fonction d'un budget. Vous participez dans vos impôts locaux à leurs existences, c'est pourquoi nous avons jugé bon de vous informer sur la bonne utilisation de votre contribution financière.

En quoi consiste notre mission ?

Nous avons l'honneur de représenter notre commune au sein de ces organismes afin de faire valoir nos droits, et travailler de concert avec les communes avoisinantes dans le but de mener à bien des projets essentiels.

Je suis donc entre autre, membre de bureau du SIVOM, M. Jean Tychensky étant délégué. Et également délégué du SITCOME, Mme le Maire étant 3ème vice-présidente.

### **Le SIVOM :**

Ce syndicat a pour vocation : « Le développement du Pays de Montereau »

Nous travaillons sur la réalisation de projets pouvant amener de l'activité avec toute l'infrastructure que cela implique et des emplois. Donc de valoriser la région.

Il regroupe les communes de Montereau-Fault-Yonne, Varennes sur Seine, Marolles-sur-Seine, Cannes-Ecluse, Laval-en-Brie, Esmans, La Brosse-Montceaux, Forges et Saint-Germain-Laval.

En ce moment nous avons plusieurs sujets très importants à traiter :

La création, ou l'aménagement de la Zone d'Activité de Cannes-Ecluse, du Petit Fossard, de Marolles-sur-Seine et de Saint-Germain-Laval ainsi que le projet « 1000 emplois » qui a pour but de créer mille emplois directs ou indirects sur la région.

### **Le SITCOME :**

Ce syndicat gère les transports urbains sur la région de Montereau.

Cela se résume par le fait d'organiser la mobilité de nos concitoyens et notamment de faciliter la vie quotidienne des travailleurs et de ceux qui sont à la recherche d'un emploi, de rapprocher nos villes et villages, de diminuer la pollution et de moderniser le réseau.

Il regroupe les communes de Montereau-Fault-Yonne, Cannes-Ecluse, Marolles-sur-Seine, La Brosse-Montceaux, La Grande Paroisse, Laval-en-Brie, Forges, Barbey, Esmans, Misy-sur-Yonne et Saint-Germain-Laval.

Vous avez certainement remarqué, les bus que vous empruntez portent le nom de « SYONNE ». Ceci indique que vous empruntez le réseau du syndicat intercommunal.

De ce fait, le moyen de transport que vous utilisez vous appartient en partie. En cas de problèmes, de détérioration, de vitesse excessive ou d'horaires non respectés, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information en mairie.

J'espère avoir été clair dans mes explications sans être trop rébarbatif. Je reste à votre entière disposition pour de plus amples informations.

Yann Gautrot

## RAPPORT ANNUEL DU SIRMOTOM

Le **SIRMOTOM** ( Syndicat Intercommunal de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères ), dont notre commune fait partie, regroupe **43 communes** soit un peu plus de **50 000 personnes**.

Il gère :

- les conteneurs,
- le ramassage des ordures ménagères,
- les deux déchetteries de Voulx et Montereau,
- la collecte des monstres,
- l'usine de traitement située dans la zone industrielle de Montereau.

Les bennes à ordures sont la propriété du syndicat, la collecte est sous-traitée à la société CSTP, la société Générés gère l'usine de traitement, et un groupement de ces 2 sociétés gère les déchetteries.

Les quantités collectées sont impressionnantes :

- 23 515 tonnes d'ordures ménagères soit 465 kg par an et par habitant
- 925 tonnes d'encombrants
- 904 tonnes de verre
- 155 tonnes sur les marchés

Le kilométrage parcouru par les bennes est de 170 000 km pour l'année.

En ce qui concerne l'usine, 22 500 tonnes ont été incinérées, le solde mis en décharge. Les résidus d'incinération représentent 7 400 tonnes principalement de machefer.

Les déchetteries ont été fréquentées par environ 14 000 personnes pour un dépôt d'environ 23 000 tonnes de déchets.

Le budget annuel du Syndicat est de l'ordre de 14 000 000 F.

Sur le plan technique, le nouveau système de traitement des fumées est performant et permet de respecter les valeurs de l'arrêté d'exploitation en attendant la construction d'une nouvelle usine dans les années à venir.

D'autre part, il faut que les personnes, commerces et sociétés acquièrent le réflexe d'apporter un maximum de produits comme **les huiles moteurs, aérosols, ferrailles, plastiques, cartons, gravats, végétaux aux déchetteries** afin de mieux rationaliser l'incinération.

L'année prochaine verra certainement la mise en place du tri sélectif qui permettra d'améliorer la qualité du traitement des ordures.

**La qualité de notre Environnement ne pourra évoluer favorablement que si chacun prend conscience et apporte sa pierre à l'édifice.**

Bernard Authier  
Vice-Président du SIRMOTOM

## SYNDICAT DU RU DE L'ETANG

Les travaux d'aménagement et d'entretien du Rû de l'Etang déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral du 15 Mai 2001 commenceront, en amont lorsque les cultures seront terminées, ainsi que la réfection du **lavoir de Saint-Germain-Laval** comprenant le curage, la maçonnerie en mauvais état et la toiture.

Avant tous travaux, une reconnaissance préalable des chantiers prévus sera effectuée en présence du maître d'œuvre, d'un représentant de la brigade départementale du Conseil Supérieur de la pêche, de l'entreprise, des propriétaires riverains ou exploitants des parcelles si nécessaire, afin de définir les modalités d'accès et de réalisation des travaux.

Les conseillers, membres du Syndicat.

## ENTRE NOUS...

**N**ous espérons que vos vacances ( pour ceux qui sont partis ) se sont bien passées et que tous et toutes êtes prêts pour reprendre vos diverses activités.

**J'ai eu de nombreux échos de Saint Germainois qui ont cru passer leurs vacances dans un grand centre urbain ou une région de vacances très fréquentée avec tous les aléas diurnes ou nocturnes que cela peut engendrer !**

**ENTRE NOUS**, il est quand même un peu gênant de supporter à toutes heures du jour ou de la nuit les « pétarades » ou autre concours de vitesse de scooters, mobylettes ou autres engins de ce type. Je passe sur le stop non respecté ( devant moi à Gardeloup le 18 août ) alors qu'un véhicule passait à ce moment ; l'accident n'a pas eu lieu, les conséquences auraient pu être catastrophiques. Qui plus est, le « scooterman » a eu l'audace de rattraper la voiture dans la rue de Merlange Prolongée et de se rabattre devant le véhicule en lui faisant une queue de poisson !

Trois jours plus tard, dans le lotissement des Louvières, je me retrouve nez à nez avec un scooter dans un virage, celui-ci circulant à gauche et m'évite d'extrême justesse. L'enfant se sauve, je le rejoins, assis sur le talus au bord de la route en face l'arrêt de bus de Nanon, en compagnie de trois jeunes dont le propriétaire du scooter. L'enfant de 10-11 ans s'amusait « à faire un tour », sans casque, sans sécurité, sans conscience du danger. Quel crédit peut-on également donné aux ados qui lui ont laissé la possibilité d'un tel acte ! Ne sachant à quoi s'occuper, je les ai conviés à la réunion de la rencontre avec les jeunes du 15 septembre à la salle du Rû de l'étang.

Je comprends que les jeunes doivent se déplacer, mais pas à tous risques et toutes perturbations. Des pétitions sont dans l'air. Que faire ?

Je pense encore, naïvement mais convaincu, que le respect et le civisme doivent prendre le dessus sur la négligence et la provocation envers la société.

La réglementation et la loi sont les mêmes pour tous les individus. Donc, avant que la situation ne se tende voire ne dégénère, réagissons ! Les familles ont devoir d'éducation et de responsabilité. C'est par ce premier maillon qu'il faut commencer pour pouvoir vivre en bonne cohabitation. Nous comptons sur l'aide de tous, car c'est aussi de notre devoir d'agir en temps que citoyen. Ne venons pas ensuite nous hérissier contre la sévérité de la police de proximité.

Pour tous problèmes nous vous rappelons que les élus sont à votre écoute et peuvent être joints pour intervenir ou faire intervenir. Communiquons !

**ENTRE NOUS**, je suis sûr que vous ne voudriez pas que votre facteur ou que notre appariteur ne vous distribuent pas le courrier ( certes les avis d'imposition arrivent ! ) qui vous est destiné. Pourquoi cette remarque me direz-vous ?

Simplement parce que de nombreuses habitations ne possèdent pas de numérotation à la boîte aux lettres et que pour la facilité de la distribution, il semblerait que ce soit nécessaire. Ceci reste un problème matériel que vous allez résoudre sans tarder. Merci d'avance.

S'il n'y avait que ce souci, la vie continuerait son bonhomme de chemin. Mais nos amis de la race canine (certains chiens se promènent en toute liberté dans les rues) n'ont pas le sens de l'accueil très développé quand il faut insérer ce fameux courrier dans votre boîte. Il propose au facteur ou à l'appariteur une dentition développée qui n'a rien de prévenant au travers de barreaux trop espacés, de grillage provisoire, qu'un bond suffirait à franchir. Là encore, un petit effort faciliterait la vie et le travail. Nous comptons sur votre compréhension.

**ENTRE NOUS**, il faut bien que quelqu'un écrive les choses désagréables pour que la vie de tous les jours devienne agréable pour TOUS.

Nous vous rappelons que tous les débris de fauchages, tailles d'arbres, thuyas et autres ne doivent pas être mis en attente du passage de la benne des ordures ménagères mais être transportés à la déchetterie dont les horaires sont indiqués dans la gazette précédente. A défaut, adressez-vous en mairie.

**ENTRE NOUS**, une exposition peut être agréable à visiter mais pas un expo de poubelles avec présentation détaillée de son contenu. Nous vous demandons, et je sais bien comme à chaque fois que tout le monde n'est pas concerné, de bien vouloir sortir votre conteneur devant votre domicile le plus tard possible avant le passage de la benne. Vous comprendrez aisément que les problèmes d'odeurs, de visites des chiens, ... n'offrent pas une vision très sympathique de nos quartiers et hameaux.

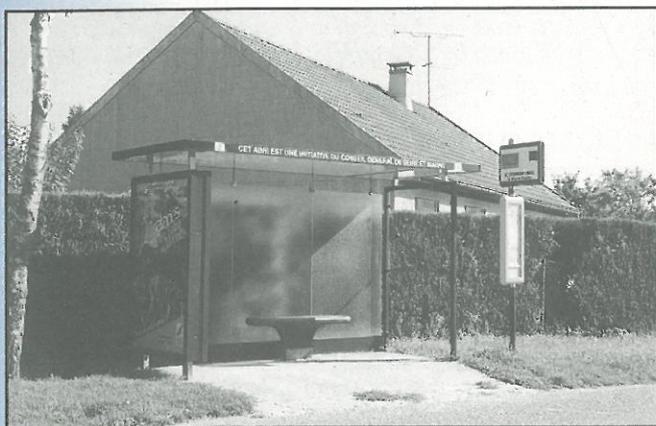
**ENTRE NOUS**, n'hésitez pas à nous écrire : suggestions, astuces, recettes, jeux, sites internet, informations associatives, ... **Les articles pour la prochaine gazette devront parvenir avant le 14 décembre 2001.**

Pour le bien de notre village, mobilisons-nous. Nous vous faisons confiance.

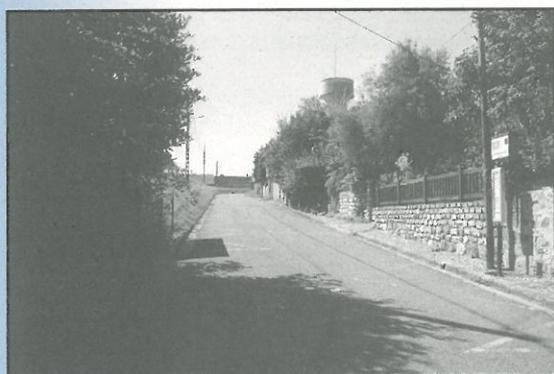
Bonne rentrée à tous

Michel Husson  
Information et Communication

## REUNIONS DE QUARTIER



Comme l'équipe municipale s'y était engagée au cours de la campagne électorale, nous allons inaugurer, à la rentrée, le cycle des réunions de quartier. Au travers de cette démarche, nous voulons instaurer avec l'ensemble des habitants du village un dialogue régulier et constructif afin d'apporter à chaque problème une solution pratique et si possible, la mieux adaptée.



Chacune de ces réunions abordera un thème particulier qui sera traité en première partie en faisant appel au besoin à des intervenants extérieurs. Elles seront aussi l'occasion de parler des attentes propres à chaque quartier. Elles permettront, enfin de renseigner en direct les habitants sur la gestion de la Commune en complément de l'information déjà donnée en Conseil municipal public et ici-même, dans la Gazette.

La fréquence de ces réunions pourrait être annuelle, à l'issue des vacances d'été par exemple ; mais rien n'interdit d'augmenter leur nombre si d'aventure le besoin s'en faisait sentir.

Nous vous proposons de découper le village en quatre parties :

- Merlanges - Nanon - Gardeloup - les Louvières - le Mûrger de Belles Feuilles - le Petit-Buisson
- Saint-Pierre
- Le Bourg - Tréchy - Les Thibaudes
- Courbeton

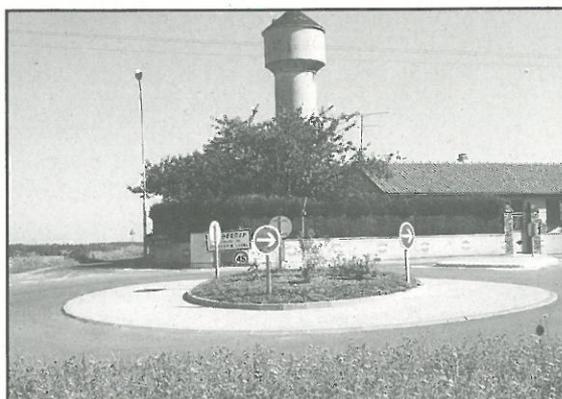
Les premières réunions se dérouleront à la **Salle de la Mairie à 20 h** et auront pour sujets particuliers les problèmes d'insécurité et d'incivilité sur le Territoire de la Commune. Le Commissaire MATHE, Commissaire de Montereau, responsable de notre secteur pour la police de proximité, sera présent et pourra répondre à toutes vos questions.

Le calendrier arrêté est le suivant :

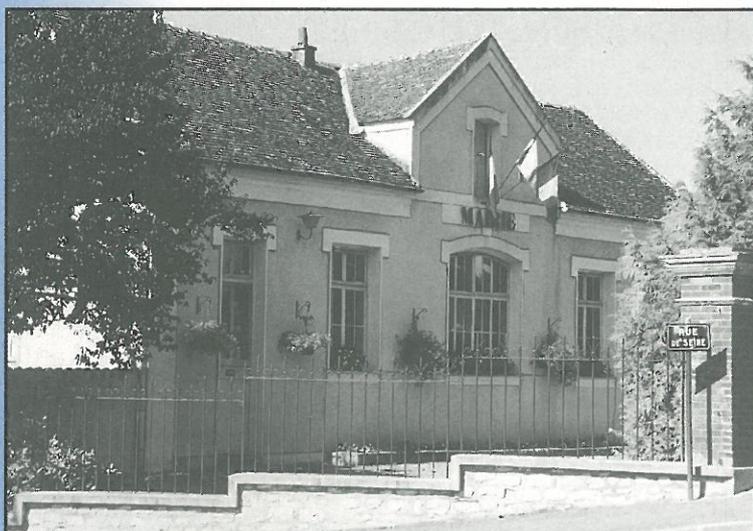
- **Mercredi 3 octobre** Merlanges - Nanon - Gardeloup - les Louvières - le Mûrger de Belles Feuilles - le Petit-Buisson
- **Mercredi 17 octobre** Saint-Pierre
- **Mercredi 7 novembre** Le Bourg - Tréchy - Les Thibaudes
- **Mercredi 21 novembre** Courbeton

Nous vous attendons nombreux !

Jean Tychensky



## OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC



Depuis le mois d'avril, nous avons modifié et réorganisé, à titre expérimental, les heures d'ouverture et d'accueil à la Mairie.

Nous avons fait le bilan de cette mise en place, en concertation avec le conseil municipal et les secrétaires de la Mairie, pour une gestion plus efficace du service public

Compte tenu de la fréquentation très réduite du jeudi soir de 17 h 30 à 19 h 30 et de la fréquentation plus importante et spécifique du samedi matin, à partir du 15 septembre 2001, nous vous proposerons les horaires suivants que vous retrouverez dans chaque gazette à la rubrique « Informations Utiles » :

- Lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mardi, Mercredi, Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi : de 14 h à 17 h 30      **Fermé au public le jeudi matin**
- Samedi : de 9 h à 11 h      **Présence d'une secrétaire et d'un adjoint**

En espérant répondre à vos besoins et vos disponibilités, l'équipe municipale et le secrétariat de la Mairie restent à votre disposition.

Vous pouvez toujours contacter le secrétariat par téléphone aux heures d'ouverture au 01 64 32 10 62 ou par FAX au 01 64 32 90 69

Michel Husson  
Information et Communication

## RENCONTRE AVEC LES JEUNES

La Commission « vie associative, sportive, culturelle et jeunes » invite le

**SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2001**  
à 14 heures – Salle du Rû de l'étang – Stade de Pontville

tous les jeunes de la commune de Saint Germain Laval désireux de dialoguer entre eux et avec les représentants de la Municipalité afin qu'ils puissent s'exprimer librement quant à leurs inquiétudes, projets, besoins matériels, sportifs ou lieu de rencontre, ...

Nous comptons beaucoup sur votre présence pour ce premier rendez-vous et nous vous en remercions par avance.

Transmettez cette invitation à votre entourage si par hasard un ami n'aurait pas lu la Gazette.

Jean-Claude Martinez  
Sport, association, culture et jeunesse



# Sport, culture, loisirs... 0

## Football

Association : C.E.S.A.L  
Responsable : M Roussel Michel  
☎ 06 89 33 12 74

Lieu : Stade de Courbeton  
Jours et heures : reprise 22 août à 17 h 30  
- **Entraînements** : mercredi à partir de 17 h 30 (même pendant l'été si présence des joueurs)  
- **Match** : samedi à 15 h

## Pêche à la mouche

Association : C.E.S.A.L  
Responsable : M Gagnadoux  
☎ 01 64 31 54 26

Lieu : Dans les deux étangs EDF  
Jours et heures : toute l'année

## Karaté do

Association : E.S.L  
Responsable : Mme Maloubier  
☎ 06 13 47 77 21

Lieu : Salle de l'Orée de la Bassée et salle de judo  
Inscriptions : lundi 10, mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 septembre à la Salle de l'Orée de la Bassée  
Jours et heures :  
**Reprise des cours le lundi 17 septembre**  
- **Adultes - adolescents - débutants** :  
lundi de 18 h à 19 h  
- **Gradés** : lundi de 19 h à 20 h  
- **Tous** : jeudi de 19 h à 20 h  
- **Cours spécifiques** : jeudi de 20 h à 20 h 30  
- **Cours self-défense** : samedi de 10 h à 11 h  
- **Enfants** : vendredi de 18 h à 19 h  
mardi de 17 h 30 à 18 h 30  
- **Cours mercredi et vendredi** : nous consulter  
- **Tous grades** - 3 cours différents

## Atelier d'Arts Plastiques

Association : E.S.L  
Responsables :  
Mme Dupas - Mme Maraval (professeur)  
☎ 01 60 96 15 51 / 01 64 22 58 43  
Lieu : Atelier d'arts plastiques - 2 rue des Pins - Près du gymnase de Courbeton  
Inscriptions : samedi 15 et dimanche 16 septembre lors de l'Exposition  
Jours et heures : **Reprise des cours**  
**Se renseigner auprès du professeur**

## Théâtre Arc en Ciel

Association : E.S.L  
Responsable : Melle Lenormand Mali  
☎ 01 60 57 08 73 / 06 86 91 57 17  
Lieu, jours et heures :  
Contacter la responsable

## Tennis

Association : E.S.L  
Responsable : M Beirer  
☎ 01 64 32 42 28  
Lieu : Stade de Pontville  
Jours et heures :  
**Se renseigner auprès du responsable**

## Football

Association : ESL  
Responsable : M Lebègue Jean  
☎ 01 64 32 44 41 (permanence du stade)  
01 64 32 85 56  
Lieu : Stade de Pontville  
Jours et heures :  
Reprise de l'école de foot le premier mercredi de la rentrée  
Se renseigner pendant la permanence au stade de 18 h 30 à 20 h

## Echecs «Le Roi Mat»

Responsable : M. Chich  
☎ 01 60 57 02 27  
Lieu : Salle face à la Mairie  
Jours et heures :  
Mardi : 18 h à 21 h.

## Couture

Association : E.S.L  
Responsables :  
Mme Husson Marinette, Présidente  
Mme Musy Jacqueline, Animatrice  
☎ 01 64 70 07 66 / 01 64 32 53 53  
Lieu : Atelier de couture, rue des Pins, près du gymnase de Courbeton  
Jours et heures :  
**reprise des cours lundi 3 septembre**  
- **Lundi** : de 13 h 30 à 22 h sans interruption  
- **Mardi** : de 13 h 30 à 19 h  
- **Mercredi** : de 18 h à 22 h  
- **Jeudi** : de 13 h 30 à 19 h

INITIATION - ENTRAIDE - DISPONIBILITE  
Matériel à disposition

Le club vous propose l'apprentissage et le perfectionnement des techniques de couture dans une ambiance détendue et conviviale. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

## Judo

Association : C.E.S.A.L  
Responsable : M PIERDET Olivier  
☎ 01 64 70 22 37  
Lieu : Gymnase de Courbeton  
Jours et heures :  
- **Mardi et vendredi** : de 17 h 30 à 21 h 30  
- **Jeudi** : de 18 h 30 à 21 h

## Danse

Responsable : Mme Gaillard  
☎ 01 60 57 00 67  
Lieu : Ecole Maternelle « les Mûriers »  
Inscriptions : lundi 10 de 17 h 15 à 21 h  
Jours et heures :  
**Reprise des cours le lundi 17 septembre**  
- **Eveil corporel / 4 - 5 ans** : lundi à 17 h 15  
- **Initiation à la danse / à partir de 6 ans** :  
lundi à 17 h 45  
- **Danse moderne / à partir de 9 ans** :  
lundi à 18 h 30  
- **Danse modern'jazz / Adolescents et adultes** :  
lundi 19 h 30 ou 20 h

## Tir à l'Arc

Responsable : M Maloubier  
(06 13 47 77 21)  
Lieu : Stade de Pontville  
Inscriptions : lundi 3 septembre  
Jours et heures :  
**Reprise des cours le lundi 3 septembre**  
- **Lundi** : de 14 h à 16 h  
- **Samedi** : de 13 h 30 à 15 h 30

# Où ? quand ? comment ?



## Club de l'Age d'Or

Association : Seniors  
Responsables :  
M Hardies Georges, Président,  
2 allée des Roses  
M Bar Jean-Louis, Vice-Président  
☎ 01 60 96 25 02  
Lieu : Foyer du Club de l'Age d'Or, logement de l'école du Petit Buisson  
Jours et heures : Mercredi de 14 h 30 à 18 h



## Gymnastique adulte

Association : A.C.S.G  
Responsable : M Dupas Gérard  
☎ 01 60 96 15 51  
Lieu : Préau de l'école de Courbeton  
Jours et heures :  
- Lundi : de 20 h 30 à 21 h 30  
- Jeudi : de 20 h 30 à 21 h 30  
- Mercredi : de 19 h à 20 h  
- Vendredi : de 19 h à 20 h

## Randonnées

Association : A.C.S.G  
Responsable : M Charre Patrice  
☎ 01 64 32 42 65  
Lieu : Stade de Pontville selon programme distribué sur place  
Jours et heures :  
- Dimanche : 1 fois par mois  
- Rendez-vous : 13 h 15  
- Départ : 13 h 30

## P.A.R.E.N.T.S

Association : P.A.R.E.N.T.S  
Responsable : M Krebs  
( 01 64 70 34 83  
Lieu : Salle du Rû de l'étang  
Jours et heures :  
- Mardi et mercredi : de 17 h 30 à 18 h 30

## Yoseikan daikaito ryu

( sous réserve )  
Lieu : Saint Germain Laval  
Jours et heures :  
- Mercredi / Enfants : de 19 h à 20 h  
- Mercredi / Adultes : à partir de 20 h

## Bibliothèque

Association : A.C.S.G  
Responsable :  
Mme Boulanger Christiane  
☎ 01 60 96 12 39  
Lieu : Salle Jacques Prévert  
Jours et heures :  
- Lundi : de 16 h 30 à 17 h 30

## Gymnastique enfants

Association : A.C.S.G  
Responsable :  
Mme Van Doorn Dominique  
☎ 01 64 32 66 04  
Lieu : Gymnase de Courbeton  
Jours et heures :  
- Baby : Mercredi de 14h à 15h  
- Débutantes : Mercredi de 15h à 16h  
- Garçons : Mercredi de 16h à 17h  
- Niveau 1 : Lundi de 18h à 19h  
et le samedi de 13h à 15h  
- Niveau 2 : Lundi de 18h à 19h  
et le samedi de 15h à 17h  
- Niveau 3 : Lundi de 19h à 20h  
et le mercredi de 17h à 19h



## Tennis de table

Association : A.C.S.G  
Responsables :  
M Vuibert Georges ( section jeunes )  
M Degrelle Patrice ( section adultes )  
☎ 01 64 32 72 02 / 01 64 70 24 98  
Lieu :  
Jeunes – Préau de l'école de Courbeton  
Adultes – Salle de l'Orée de la Bassée  
Jours et heures :  
- Jeunes : dimanche de 10 h à 12 h  
mercredi de 17 h à 19 h  
- Adultes : mardi à 20 h 30  
vendredi de 20 h 30 à 23 h

## Jogging

Association : A.C.S.G  
Responsable : M Bayol Guy  
☎ 01 64 32 74 57  
Lieu, jours et heures :  
- Périodes heures d'été :  
Place Jean Jaurès - Gardeloup  
Dimanche à 8 h 30  
Mardi et jeudi à 18 h  
- Périodes heures d'hiver :  
Stade Jean Bouin - Surville  
- Stade de Pontville :  
le dernier dimanche du mois

## Yoga

Association : A.C.S.G  
Responsable : Mme Magne Annie  
☎ 01 64 32 60 58  
Lieu :  
Préau de l'école maternelle « les Mûriers »  
Jours et heures : reprise des cours mardi 11 septembre  
- Mardi : à partir de 18 h 30  
Etirements, assouplissements, respiration consciente concentration dans les postures nous aide à sentir notre corps, à connaître ses besoins, à se relaxer.  
La persévérance dans ce contrôle corporel canalise nos forces vitales en un tout harmonieux permettant de retrouver l'équilibre fondamental de notre corps et de notre esprit

## Danses folkloriques

Association : A.C.S.G  
Responsable :  
Mme de Saint Loup M.Claude  
☎ 01 64 70 06 08  
Lieu : Préau de l'école de Courbeton  
Jours et heures :  
- Vendredi : de 20 h 45 à 22 h 30

## Percussions

Association : A.C.S.G  
Responsable : M Masson Patrick  
☎ 01 64 08 82 29  
Lieu : Salle de l'Orée de la Bassée  
Jours et heures :  
- Jeudi : de 20 h 30 à 22 h 30  
- Vendredi : de 19 h 15 à 20 h 30

## Gym douce - Stretching

Association : A.C.S.G  
Responsable : M Tessier Gloria  
☎ 06 83 58 90 57  
Lieu, jours et heures :  
- Gymnase de Courbeton :  
Lundi de 14 h 15 à 15 h 15  
Jeudi de 14 h 15 à 15 h 15  
- Salle de l'Orée de la Bassée :  
Mardi de 14 h 15 à 15 h 15

## BREVES

### RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes filles et jeunes gens nés en JUIN, JUILLET, AOUT et SEPTEMBRE 1985, VOUS, devez vous faire recenser en Mairie, avant le 30 SEPTEMBRE 2001 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

### DERATISATION

La population est informée qu'une opération de dératisation aura lieu le **mercredi 10 OCTOBRE** sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Ces traitements sont absolument gratuits, aussi il est demandé à chacun de renseigner les techniciens sur la présence des rats et souris en téléphonant à la Mairie (01 64 32 10 62) aux heures d'ouverture du secrétariat.

### C.C.A.S. PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

L'Unité Territoriale d'Action Sociale, nous informe que la Permanence en Mairie de l'assistante sociale ne sera plus, jusqu'à nouvel ordre, assurée en raison du congé maternité de Madame CARON Sylvie.

Le CCAS reste bien entendu à votre disposition. Vous pouvez passer au secrétariat de la Mairie ou appeler le 01.64.32.67.52.

### PERMANENCE MILOBEM

(Mission locale pour l'emploi des jeunes).  
Bassin économique de Montereau.

La mission locale a pour but d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre les problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle en amenant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

La Mission Locale lutte contre l'exclusion, des jeunes sous toutes ses formes en s'attachant également aux problèmes de logement, de santé, de transport, de justice voire de loisirs.

L'insertion professionnelle ne peut réussir sans que soient résolus les multiples problèmes que rencontrent les jeunes dans leur vie sociale.

La mission locale assure une permanence en Mairie,

**un mercredi sur deux de 14h à 17h**  
(prochaines : 5 et 19 Septembre 2001)

**Pour prendre rendez-vous,  
vous pouvez téléphoner :**

**AU MILOBEM : 01.60.57.21.07**  
**OU EN MAIRIE : 01.64.32.62.57**

### COLLECTE DES MONSTRES EXTRA-MENAGERS

La collecte des monstres « extra-ménagers » aura lieu dans notre commune pour l'année 2001, les **LUNDIS, 24 SEPTEMBRE et 17 DECEMBRE 2001** à partir de 5h30 du matin, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou « montres » sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

Ne sont pas compris dans la dénomination « monstres » les bouteilles de gaz, batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

### « LE SAINT GERMAIN LAVAL »

Le Tabac de Saint-Germain-Laval (face à la Mairie) informe qu'il commercialise, dorénavant, **les coupons de Carte Orange ainsi que Mobilis (SNCF).**

### HORAIRES DES MESSES CATHECHISME

Pour des informations plus précises quant à ces deux renseignements, vous pouvez contacter **Mme Horsin au 01 64 70 03 29** qui fait partie de l'équipe d'animation pastorale.

### HORAIRES TRANSPORTS PUBLICS LIGNE C

Quand vous consultez l'horaire C de SIYONNE, il faut bien lire que même si tous les arrêts ne sont pas inscrits, ils existent :

- Il y a bien un arrêt «Saint-Pierre / Les Mûriers».

- L'arrêt «Village» se trouve devant la Mairie.

# 8<sup>ème</sup> VIDE GRENIER

**SAINT GERMAIN LAVAL**

**DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2001**

Le Comité d'œuvres sociales du Personnel Communal de la Commune de Saint-Germain-Laval, organise son traditionnel Vide-Grenier le dimanche 16 septembre 2001, sur la place de l'Eglise, de 8 h 30 à 18 h 30.

L'installation pourra s'effectuer à partir de 7 h 00.

Pour la réservation, s'inscrire en Mairie, munis d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture du secrétariat.

Un coupon d'inscription sera à remplir et le paiement s'effectuera obligatoirement en même temps.

Un ticket vous sera remis avec votre numéro d'emplacement.

La date limite de réservation est fixée au 14 septembre 2001.

**TARIFS :** COMMUNE : 10 F. le m.  
EXTERIEUR : 20 F. le m.

**RESTAURATION SUR PLACE**

## *LE CENTRE DE LOISIRS NATHALIE... en bref*

Les vacances viennent tout juste de se terminer, nos photos sont au tirage, alors nous vous donnons rendez-vous dans la prochaine Gazette pour connaître en détail et en images toute l'histoire de nos séjours d'été 2001 : Centre de Loisirs, Camps à Buthiers, Centres de vacances au bord de la mer à BOMBANNES (Gironde).

Néanmoins, nous vous rappelons que nous fonctionnons chaque mercredi et que nous vous attendons aux prochaines vacances scolaires de la Toussaint du 29 Octobre au 2 Novembre pour fêter **HALLOWEN**.

Les programmes des activités vous seront communiqués en temps opportun.

A bientôt.

L'équipe du Centre de Loisirs Nathalie.

## Le dimanche 23 septembre 2001...



*fête le sport  
en roller...*  
A Saint-Germain-Laval !!!

Dans le cadre des désormais traditionnelles Journées du Sport (22 et 23 septembre 2001) initiées par le Ministère de la Jeunesse et de l'extrême, **Oxygène**, la radio des sportifs de l'extrême et de la glisse (avec notamment son émission Fun Games diffusée du lundi au vendredi à 18h45) célèbre le roller à Montereau (le 22 septembre 2001), à Nemours (le 22 et 23 septembre 2001) et...à Saint-Germain-Laval le dimanche 23 septembre 2001.

Au programme de cette journée :

- Un atelier où enfants et adultes pourront s'initier au roller.
- Une démonstration de roller-in line hockey avec le club de l'AS Marolles.
- La Rand'O2 : une grande randonnée de 28 km ouverte à tous entre Saint-Germain-Laval et Nemours (pause à mi-parcours).

Une buvette sera prévue à partir de 12h.

Les rollermen de bon niveau peuvent se joindre au « staff » pour assurer la sécurité au sein du peloton de la randonnée. Des récompenses leur seront sûrement réservées en cas de participation de plus de 200 personnes...

Pour tous renseignements et inscriptions (possible jusqu'au 23 septembre, 13h30), joindre Nour-Eddine ZIDANE au 06.10.67.18.58

Venez nombreux !

### PROGRAMME :

**9h - 12 h**

Atelier d'initiation roller  
Lieu : Stade de Pontville

**12h30 - 13 h30**

Démonstration d'in-line hockey avec le club de l'AS Marolles.  
Lieu : Stade de Pontville

**14 heures**

Départ de la rand'O2 (arrivée prévue à 17h30 à Nemours).  
Lieu du départ : parking du centre commercial à proximité du stade de Pontville.

### ORGANISATION :

#### Ateliers roller :

Possible location (dans la limite des tailles et stocks disponibles).

Partenaire : **SUPER SPORT** (Montereau).

Conditions: chèque de caution de 200 F (rendu à la fin de l'utilisation sauf en cas de détérioration importante du matériel) + carte d'identité. Prévoir des protections.

*Le rand'*



Participation aux Frais : 20 F.  
Autorisations parentales pour les moins de 18 ans ; présence obligatoire d'un accompagnateur pour les moins de 14 ans.  
Protections (coudières, genouillères, protège-poignets et casque) vivement conseillées.

**Buvette à partir de 12h (jusqu'à 13h30) :**

Partenaire : **Mc DONALD'S** (Montereau).  
Sandwiches, gâteaux...  
Rafraîchissements : jus d'orange...

## LE VANDALISME : COMBIEN CA COÛTE ?



On dit que l'été est la saison la plus propice aux actes de vandalisme. Force est de constater qu'à Saint-Germain-Laval, l'été 2001 n'a pas dérogé à la règle. Pas moins de quatre plaintes ont été déposées au Commissariat en Juillet et Août. Le point sensible reste le complexe sportif. Ouvert à tous les vents, il fait le bonheur de quelques « perturbateurs » qui, peut-être plus par bêtise que par méchanceté, cassent et détériorent cet endroit mis à la disposition de tous.

de tous. Le vestiaire de foot a été visité, la porte métallique défoncée et les ballons et les équipements (shorts et maillots) subtilisés. Estimation des dégâts : 10 000 F.

Le Centre de Loisirs Nathalie est régulièrement visité. La rotonde (achetée 40 000 F en début d'été) et qui permet aux enfants d'être à l'ombre, a subi de gros dégâts non encore estimés mais conséquents. Août n'a pas été mieux, deux armoires électriques (toujours au stade) ont été fracturées permettant ainsi un éclairage nocturne sur les terrains : 4 projecteurs qui brillent toute la nuit, ça coûte ....

De plus, ces armoires saccagées, accessibles à n'importe qui, ont présenté un réel danger d'électrocution. Coût du remplacement de ces deux armoires (24 000 F). Une autre armoire de Saint-Pierre, a subi le même sort. A cela, il faut ajouter les « tags », les bruits de mobylettes, etc...

Notre société a ses faiblesses : incivisme, vandalisme, irrespect de l'autre, irrespect du bien public, etc... De quels moyens dispose une municipalité comme la nôtre pour lutter contre cela ? En parler dans ce bulletin.... Constater qu'après chaque dégradation, c'est le citoyen de Saint-Germain qui met la main au portefeuille... Faut-il fermer le complexe sportif ? Faut-il mettre un gardien ? Des solutions existent mais alors je pose la question :

**Combien ça va coûter , ..... et qui va payer ?**

Guy BAYOL,  
1er Maire-Adjoint

## C. C. A. S. – LE REPAS DES ANCIENS

Le CCAS, organise chaque année deux repas pour les anciens de la commune. Bien sûr la nouvelle municipalité a tenu à maintenir cette tradition et c'est tout naturellement que le 26 Mai a eu lieu le 1er repas sous la présidence de Madame de SAINT LOUP.

Grâce à toute l'équipe des bénévoles du CCAS, aidés à l'occasion par une majorité de conseillers, ce repas a été un grand succès. Roland NOIRAUT et son épouse Denise, les « toques blanches » de service ont régalié les papilles de tous les convives (96 au total).

L'animation musicale assurée par un couple de « pros » (Joss et Rosa) a permis à tous nos anciens de retrouver leurs jambes de 20 ans et de beaucoup rire avec Joss, dans ses imitations d'Annie Cordy. Les enfants du Centre de Loisirs de Madame FOUTEAU ont donné beaucoup de plaisir à tous en exécutant des danses pleines de fraîcheur et de naïveté.

Ce fut un après-midi réussi et convivial qui sera naturellement renouvelé en fin d'année grâce bien sûr aux nombreux bénévoles.

Qu'ils soient, ici, remerciés et à bientôt pour remettre ça.

Guy BAYOL,  
Maire-Adjoint, Vice-président du CCAS



**EURO € = 6,55957 francs**

## **Pour comprendre l' Euro**

**Piloté par DOMICILE ACTION**

**Réservé aux retraité(es)  
Euroformateur bénévole  
et mandaté :**



**M. CHOPIN Claude**  
**Sous l'égide de l'INRAC**  
**(Institut National pour la Retraite Active)**



Si vous êtes intéressé(e),  
prière de prendre contact  
avec votre mairie.

Par groupe de 15 personnes  
maximum.  
Des ateliers seront constitués  
(durée 2 heures)



## L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL fête ses 30 ans ...

Les Associations Loi 1901 fêtent leur 100 ans cette année ; s'il fallait joindre les mains de tous ceux qui depuis cette création ont accepté de se dévouer à d'autres, la ronde serait immense. Le hasard du calendrier fait que nous, nous fêtons nos 30 ans. Ceux qui ont été à l'origine de cette histoire, ne pensait pas qu'elle durerait si longtemps. Tout au long des années, des sections se sont créées, d'autres ont disparu, il y a eu des phénomènes de mode, il y a eu le manque d'argent, il y a eu le manque de locaux, il y a eu le manque de bras mais surtout, il y a eu de nombreuses bagarres, de l'acharnement, de l'enthousiasme, de la générosité et une équipe soudée qui fait qu'aujourd'hui, notre action au sein de la Commune est toujours aussi étendue.

Pour remercier ceux qui sont à l'origine de notre histoire, ceux qui sont passés, ceux qui la poursuivent, nous allons faire une petite réception le :

### Samedi 17 novembre 2001

Nous présenterons les sections qui vous donneront un aperçu de leurs activités, nous exposerons des photos et comme le but d'une Association est le partage, nous vous inviterons à profiter de cet événement en buvant à nos 30 ans !

A partir de 21h, nous organiserons une soirée choucroute pour un prix raisonnable, selon notre habitude ; nous vous espérons très nombreux.

Les vacances nous ont un peu égaillés ; nous préparons notre programme à la rentrée et vous le distribuerons dans les boîtes aux lettres.

**A bientôt et n'oubliez pas...le 17 novembre, venez l'après-midi partager notre anniversaire et en soirée, participer à notre repas dansant.**

L'équipe de l'A.C.S.G.

## CREATION de L'ECOLE DE DANSE de Saint Germain Laval

Que manquait-il dans notre ville de Saint Germain Laval ?  
Eh oui .... Une école de danse ! La voici !  
Faites connaissance avec elle :

### QUELLE EST SA STRUCTURE ?

C'est une association sous la loi 1901, déposée en préfecture en août 2001

### QUEL JOUR ?

Cours tous les lundis

### A QUEL ENDROIT ?

A l'école maternelle des Mûriers à Saint Germain Laval

### QUELLE SORTIE DE DANSE ?

### ET A QUELLES HEURES ?

- éveil corporel pour les petits de 4-5 ans 17 h 15 salle de motricité ( entrée par la garderie ) – 30 min de cours
- initiation à la danse en général à partir de 6 ans 17 h 45 salle de motricité (entrée par la garderie) – 45 min de cours
- danse moderne à partir de 9 ans 18 h 30 préau de l'école – 1 heure de cours
- danse modern'jazz pour les adolescents et les adultes 19 h 30 ou 20 h ( à déterminer ) préau de l'école – 1 heure 30 de cours

### QUEL EST LE PROFESSEUR ?

Elise MOULIN qui enseigne depuis 28 ans dans la région, ex-assistante de Maître Lucien Legrand, de l'Opéra de Paris ; ex-directrice de la troupe de danse « Choréo-Septo » ; chorégraphe et danseuse.

### LUNDI 10 SEPTEMBRE

PERMANENCE DE 17 H 15 à 21 H  
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
ECOLE MATERNELLE « LES MURIERS »  
Venez nous rendre visite

Début des cours .....> LUNDI 17 SEPTEMBRE 2001  
1<sup>er</sup> cours d'essai gratuit

Inscriptions toute l'année :

Mme Gaillard (présidente) 01 60 57 00 67  
ou le professeur 01 64 45 63 25

## ATELIER D'ART PLASTIQUE

### EXPOSITION

le samedi 15 septembre 2001

de 10h à 12h / 15 h 30 à 20 h

le dimanche 16 septembre 2001

de 15 h 30 à 19 h

Salle de l'Orée de la Bassée – Entrée libre

Cette manifestation vous permettra de voir le travail effectué pendant l'année par les enfants, les adolescents et les adultes en atelier libre, peinture expression, méthode Martenot, ...

Ce sera l'occasion de rencontrer le professeur Edith Maraval, pour avoir toute information utile ainsi que de s'inscrire pour les cours de l'année 2001-2002.

Si vous êtes intéressés, pensez à réserver ces dates ou téléphoner pour tous renseignements ou inscription au 01 64 22 58 43.

Atelier d'Arts Plastiques  
SAINT GERMAIN-LAVAL

ENTREE LIBRE

Exposition

Salle  
"L'Orée de la Bassée" à Saint Germain-Laval

atelier libre,  
peinture expression,  
méthode Martenot ...

Inscriptions Année 2001/2002

Samedi 15 Septembre  
10H/12H • 15H30/20H

Dimanche 16 Septembre  
15H30/19H

Cours pour  
Enfants, Adolescents, Adultes.

Renseignements et inscriptions sur place ou  
par téléphone au 01 64 22 58 43

## CESAL JUDO

**Le CESAL Judo (qui compte 110 licenciés) a terminé sa saison le 15 juin avec la remise des grades les ceintures passant par toutes les nuances de l'arc-en-ciel pour les jeunes.**

Cette cérémonie s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, sous le regard attentif des parents qui ont ainsi pu constater et voir les progrès de leurs enfants et en présence de Monsieur MARTINEZ, Maire-Adjoint, chargé des sports.

A cette occasion, le club a récompensé les combattants suivant leurs résultats. En effet, certains judokas du club se sont bien placés en compétition.

Le judo est reconnu pour être une école de la vie et le CESAL tient à ce que le code moral soit suivi :

**Courage :** « savoir continuer et avancer, quoi qu'il arrive »

**Contrôle de soi :** « C'est la confiance et la maîtrise acquises quand tu as tout fait pour réussir »

**Respect :** « sans le respect, rien ne fonctionne. Avec la haine tu n'avances pas »

**Modestie :** « la médaille est une satisfaction intérieure »

**Politesse :** « La forme visible de notre respect pour les autres »

**Amitié :** « Il faut savoir croire très fort à l'amitié sans avoir peur des déceptions »

**Honneur :** « La fierté de pouvoir donner quelque chose à ceux qui m'entourent, au pays tout entier »

**Sincérité :** « Tout dire même si cela peut faire mal, pour le bien de l'autre ».

Les cours sont dispensés dans la bonne humeur. Bien souvent, des amitiés (chose précieuse) se nouent au sein du club.

Cette cérémonie a été suivie par l'assemblée générale avec la réélection du bureau :

- Président : Olivier PIERDET
- Vice-Président : Patrice LEGAY
- Secrétaire : Catherine BORDE
- Secrétaire-Adjointe : Anny BISSON
- Trésorier : François MENETRIER

Joël GAUTHIER a été réélu Trésorier-Adjoint. Cependant, au jour où cet article est rédigé, il nous a quitté. Le Club est en deuil et tout le bureau tient à lui rendre hommage pour le temps donné sans compter, son sourire et surtout son efficacité. Il a toujours su travailler dans l'ombre. Toujours présent quand le besoin s'en faisait sentir, il représentait à lui tout seul, la meilleure leçon de courage et de vie.

Merci Joël, tu vas nous manquer et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer, à tout prix, ce que tu as commencé et que tu puisses être fier de nous.

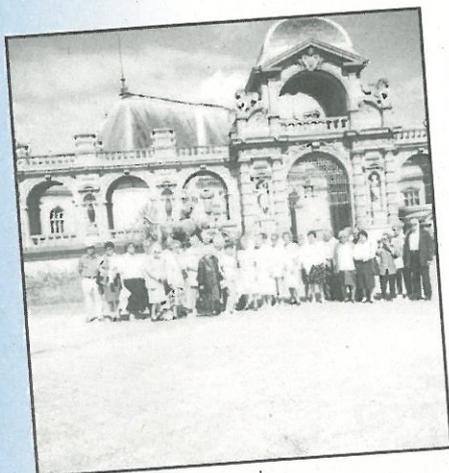
Pour la rentrée, le professeur Thierry PIGNOUX, diplômé d'état et les membres du bureau vous attendent au Dojo de Courbeton à Saint-Germain-Laval pour les inscriptions qui auront lieu les :

- Vendredi 7 septembre
- Mardi 11 septembre
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Olivier PIERDET, Tél 01 64 70 22 37  
Thierry PIGNOUX, Tél. 06 03 90 01 03

Le judo, c'est l'école de la vie. Alors si tu le veux, viens nous rejoindre au DOJO. Tu seras le bienvenu.

Pour le Bureau, C. BORDE



## Le Club de Loisirs « AGE D'OR » de St GERMAIN LAVAL

La réunion mensuelle du conseil d'administration du club de l'âge d'or s'est tenu le 6/06/2001 en présence de :

Président : M Hardies                      Vice-Président : M Bar  
Trésorière : Mme Michot                Trésorière-Adjoint : Mme Jousse  
Secrétaire : M Michel  
Assesseurs : Mmes Bazine, Chevalier, Moreau, Parisot.

- M HARDIES ouvre la séance et informe les membres du bureau que, au cours du repas, organisé par le CCAS du 26 mai, 3 inscriptions, au club ont été retenues.

- Le club a participé à l'après-midi inter générations, le mercredi 30 mai, il y a eu 11 participants.

La sortie à ORLEANS n'ayant pas pu se faire faute d'autocar (les chauffeurs étaient en grève), elle a été remplacée par un déjeuner au restaurant et les participants à ce déjeuner ont fait savoir que cela leur avait bien plu et qu'il faudrait recommencer à l'avenir.

- Mme MICHOT présente les recettes et dépenses pour cette sortie ainsi que les prévisions de dépenses pour la sortie de Chantilly du 21 juin 2001.

*La dernière sortie de fin juin a rassemblé 30 personnes, cette journée culturelle a été appréciée par tous et le temps magnifique a contribué à ce succès*

*La visite du Château de Chantilly suivi du repas dans un cadre champêtre a plu à tout le monde et l'après midi à l'Abbaye de Chaalis les centaines de rosiers anciens du jardin ont émerveillé et charmé les visiteurs, ce fut une belle journée.*

- M BAR propose de voter les prochaines sorties de septembre à décembre. Après étude et délibération les sorties suivantes sont votées à l'unanimité :

### Les prochaines sorties :

Septembre - le 18 , Croisière sur la Seine, avec repas à l'escale de Samois/ Seine.  
Octobre - du 5 au 14 octobre séjour en Costa Brava.  
Novembre - « SEA-LIFE » Centre Europe Marne la vallée.  
Décembre - le 2, « Illuminations de Paris » avec goûter au « Fouquet's »

Le prix de ces sorties : de 150F (22,87 Euros) à 190F (28,97 Euros) tout compris.

Le club inaugurera son local rénové du Petit Buisson début septembre

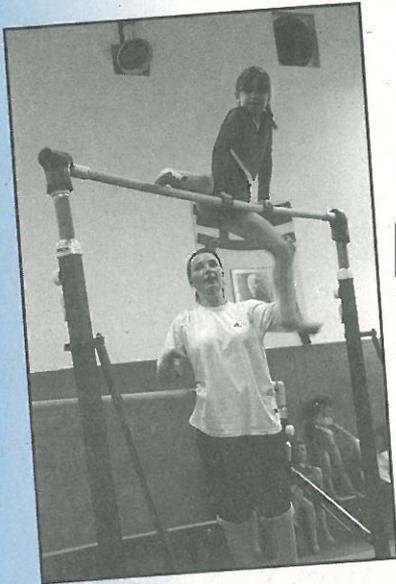


Nous ferons connaissance par la même occasion des derniers adhérents inscrits cet été.

Nous invitons tous ceux qui veulent en savoir plus sur nos activités et de participer aux sorties programmées de téléphoner au : 01 60 96 25 02

**Petit rappel :** Le foyer du Club se situe à l'école du Petit Buisson et ouvre ses portes tous les mercredis après midi (14h30-18h) pour des parties de scrabble, de cartes, etc.

**Conditions d'adhésion** au Club de l'Age d'Or : Avoir 50 ans ou plus et verser une cotisation de 65,00 F (9,91Euros) par an (assurance comprise).



## ACSG SECTION GYMNASTIQUE ENFANTS RESULTATS DE LA SAISON 2000/2001

La gymnastique a profité de sa fête de fin d'année pour rassembler les 50 licenciés du Club. Ce fut l'occasion pour les personnes présentes d'assister à une démonstration proposée par l'ensemble des gymnastes du Club.

Dans un bon état d'esprit sportif, 4 équipes de 5 et 6 gymnastes plus quelques individuelles se sont rencontrées avec toutes les équipes engagées dans les compétitions UFOLEP. A la fin de cette saison, nous obtenons de très bons résultats encourageants :

### EQUIPE IMPOSES PRE POUSSINES

Cette catégorie d'âge ne peut être classée, les gymnastes sont trop jeunes

### EQUIPE IMPOSES POUSSINES

- Départementaux à Moissy Cramayel 2<sup>ème</sup> sur 8
- Régionaux B à Villecresnes 2<sup>ème</sup>

### EQUIPE NIVEAU 1 POUSSINES

- Départementaux à Montereau 6<sup>ème</sup> sur 19
- Régionaux A à Torcy 6<sup>ème</sup> sur 17
- Finale inter régionale A à Lognes 18<sup>ème</sup> sur 19

### EQUIPE NIVEAU 2 TOUTES CATEGORIES

- Départementaux à Moissy Cramayel 1<sup>ère</sup> sur 4
- Régionaux A à Champs sur Marne 3<sup>ème</sup> sur 18
- Finale inter régionale à Vaires sur Marne 6<sup>ème</sup> sur 11

*Félicitations à toutes*

### SAISON 2001 / 2002

Nous tenons à rappeler que les enfants sont acceptés à partir de 4 ans (sauf contraintes). Les inscriptions pour la saison future seront prises le :

**Mercredi 12 Septembre 2001 au DOJO de Courbeton de 17 h 30 à 19 h**

Les cours reprennent le lundi 17 Septembre, pour les niveaux 1, 2, 3 et le mercredi 19 septembre pour les autres niveaux. Les inscriptions continuent pendant les cours.

Baby	:	Mercredi de 14h à 15h
Débutantes	:	Mercredi de 15h à 16h
Garçons	:	Mercredi de 16h à 17h
Niveau 1	:	Lundi de 18h à 19h et le samedi de 13h à 15h
Niveau 2	:	Lundi de 18h à 19h et le samedi de 15h à 17h
Niveau 3	:	Lundi de 19h à 20h et le mercredi de 17h à 19h

Pour tous renseignements, contactez Madame VAN DOORN au 01 64 32 66 04 ( à partir de Septembre 2001).

La Responsable.



## A.C.S.G. SAINT GERMAIN LAVAL

### SECTION GYMNASTIQUE ADULTES

Nous reprendrons nos activités le **LUNDI 10 SEPTEMBRE 2001** dans notre local habituel, c'est à dire le préau de l'**ÉCOLE PRIMAIRE DE COURBETON**.

Nos horaires, inchangés, sont aménagés de manière à ce que chacun puisse assister à deux séances hebdomadaires, soit :

**Lundi et Jeudi** de 20h30 à 21h30  
**Mercredi et Vendredi** de 19h00 à 20h00  
(pas de cours pendant les vacances scolaires)

Le but de cette gymnastique est de donner et de maintenir une vitalité optimum, d'augmenter son potentiel physique et sa tonicité, par la musculation et la souplesse, de supprimer toutes les petites douleurs musculaires et articulaires liées à la sédentarité.

Ces séances sont rythmées par la musique et la bonne humeur indispensable.

Vous pouvez, pour aider votre décision, venir nous voir et essayer sans engagement préalable.

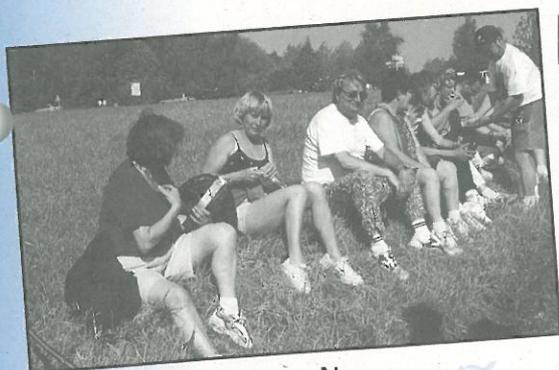
Cette gymnastique n'est pas réservée aux femmes uniquement et de nombreux hommes viennent nous rejoindre.

Voilà, nous vous souhaitons un bon courage et une bonne motivation.

A bientôt

*Pour tous renseignements, téléphoner au : 01 60 96 15 51 – Monsieur DUPAS Gérard*

### ACSG – Randonnées Pédestres



La Sortie au Lac de la Forêt d'Orient a clos notre saison de Randonnées. Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur aussi et il nous en fallut ! En effet, nous avons trouvé une forêt dévastée par la tempête de décembre 99, des ornières profondes faites par les engins de nettoyage et pour corser le tout, l'eau laissée par les inondations du printemps n'a pas eu le temps de se résorber ; les étendues étaient telles, qu'il fallait les contourner ; nous sommes arrivés nombreux avec le fond du caleçon et les baskets maculées de boue, fourbus, en retard sur l'horaire prévu et affamés, mais qu'à cela ne tienne !

Nous avons annulé le circuit de l'après-midi. Nous nous sommes installés au bord du lac avec nos sièges et nos glacières, avons pique-niqué avec appétit et pris un long repos avant d'aller sur le bateau – croisière faire un circuit d'une heure sur le lac ; oubliés les petits tracas et contretemps de la journée tant c'était agréable ! Certains réservent déjà pour l'année prochaine...

Nos randonnées mensuelles en forêt reprendront bientôt ; renseignements en téléphonant au : 01 64 32 42 65 ou 01 60 96 12 39.

Si vous êtes partant pour la Marche des Godillots le premier samedi de janvier, avertissez-nous ; nous organiserons en fonction du nombre de demandes.

A bientôt



## ESL FOOTBALL

La saison 2000-2001 s'est bien terminée et les vacances ont profité à tous. Après une saison contrarié par le temps, nous avons tout de même réussi à mener nos championnats et nos matches à leurs termes. Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants. Les moins de 11 ans ont fini la saison assez tôt et l'école de foot a terminé sur un tournoi le 24 juin.

Le classement de nos équipes est le suivant :

- 13 ans **Excellence dans un groupe très relevé descendent en Première Division**
- 15 ans **5ème / 12**  
*ont perdu en finale de la coupe du Comité*
- 17 ans **3ème / 12**  
*ont perdu en finale de la coupe 77 Sud*
- Seniors 1 **5ème / 12**  
*ont perdu en finale de la coupe consolante*
- Seniors 2 **3ème / 12**  
*montent en 3ème Division*
- Vétérans **3ème / 12**  
*finaliste de la coupe 77 Sud*

Nous vous attendons avec plaisir pour cette nouvelle saison 2001-2002. Les entraînements ont déjà repris pour les Seniors depuis le 15 août ; les 15-17 ans et les Vétérans depuis les 22 et 24 août. Quant à l'école de Foot, les activités reprendront le premier mercredi de la rentrée scolaire.

La composition du bureau est la suivante :

Président : Jean Lebègue  
Vice-Présidents : Diego Garcia, Alain Julien  
Trésorier Général : Robert Weyand  
Trésorier Adjoint : Jean Lasalle  
Secrétaire Générale : Marie-Claude Garcia  
Secrétaire Adjoint : Fabienne Ichouza, Cédric Garcia

Les permanences ont lieu de 18 h 30 à 20 h. Pour tous renseignements, nous vous accueillerons avec plaisir au stade de Pontville ou téléphonez au stade au 01 64 32 44 41 ou 01 64 32 85 56.

Le bureau du Comité Directeur



## ACSG TENNIS DE TABLE Entente de la Bassée



### Les Jeunes :

**MINIMES 1** : Sans une seule défaite de la saison, ils remportent de haute lutte, le titre de Champion de Seine et Marne 1ère Division. Pour leur première année en minimes, ils sont éliminés en demi-finale des Coupes Départementales.

**MINIMES 2** : Ils terminent 2ème de leur poule en 2ème Division. Ces débutants sont en progrès constants. Il leur reste à maîtriser leurs nervosité et penser qu'à leur âge, le sport est avant tout un jeu. Vouloir gagner, c'est savoir perdre.

**CADETS** : La porte de la finale départementale 1ère Division leur a été fermée par Montereau ( 4 transfuges formés par l'école de Courbeton ont quitté l'Entente cette année ).

Un tournoi de fin de saison réunissait ces jeunes le 6 juin :

Coupe des Premiers : **PEREA Anthony**  
Coupe des Deuxièmes : **LEFRANCOIS Thierry**  
Coupe des Troisièmes : **MEULENYSER Kevin**  
Coupe des Quatrièmes : **BONALUQUE Alexandre**

### Les Adultes

**Les équipes à 6 et à 4** se maintiennent dans leur division malgré le départ de deux joueurs de bon niveau ( Bayol et Fournier ) pour raisons professionnelles. Le nombre important de performances fait entrevoir un classement supérieur pour 7 ou 8 joueurs.

**L'équipe féminine** engagée en **Coupe Départementale** s'est inclinée en **1/2 finale**. Félicitations à Vanessa et Ludivine. Les nombreuses performances de Ludivine devraient lui permettre d'accéder à la série supérieure. Son classement actuel ne reflète pas sa valeur.

### Sponsor

Avec l'aide de la compagnie CRETAAZ-ABEILLE Assurances de nouveaux maillots équiperont les joueurs. A eux de les faire briller dans les championnats.

### F.F.T.T

Le projet est à l'étude pour la rentrée : une équipe sera engagée

Nous espérons que vos vacances se sont bien passées et que vous nous reviendrez en pleine forme.

### Renseignements :

Jeunes : M VIBERT 01 64 32 72 02  
Adultes : M BOCHER 01 64 32 79 57

## ESL KARATE DO SHOTOKAN



Podium de la Coupe du Samourai

La saison reprend, avec pour celle passée un plein de satisfactions avec nos jeunes et nos ados plusieurs fois titrés en régional et en Ligue, trois ceintures noires de plus ce qui porte le total à 13 1er DAN dans notre club !

Des satisfactions aussi pour le cours spécifique du samedi matin « femmes et jeunes filles » où l'on travaille en situation réelle ; simulations d'agression en tous genres : couteaux, batte de base ball, étranglements, immobilisations et en toute sécurité.

**Les cours reprennent à St Germain Laval  
à la salle polyvalente  
L'orée de la Bassée le Lundi 17 septembre,**

Les cours ont lieu tous les jours pour les ados/adultes sauf le mardi. Pour les jeunes le mardi, le mercredi et le vendredi. Les horaires sont sur votre journal communal dans la rubrique « qui, quand ,où » ( pages centrales )

Les cours sont assurés par J-Claude ceinture noire 4ème DAN Professeur diplômé d'Etat. Les kimonos et ceinture peuvent vous être fournis à des prix clubs. Certificat médical obligatoire comme pour toutes les sections sportives.

**RENSEIGNEMENTS à la Mairie ou au 06 13 47 77 21**

## ARCHERIE DE PONTVILLE

L'ECOLE FRANCAISE DE TIR À L'ARC vient d'obtenir cette année le second Label «entraînement» suite à la qualité de l'enseignement parallèlement aux diplômes passés par notre entraîneur. Le club se porte bien, nous avons de forte chance de progresser encore,

**INSCRIPTIONS :** les samedis ou lundis aux heures de cours.

**Nous vous prêtons le matériel,** et vous initions à ce merveilleux sport qu'est le tir à l'arc ; les cours sont dispensés par un initiateur et entraîneur diplômé de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Passages de plumes et de flèches agréés F.F.T.A.

Participation aux différentes compétitions organisées par la Fédération et les Clubs régionaux. Licence F.F.T.A. et certificat médical obligatoires.  
Entraînements – perfectionnement initiation :  
Le samedi 13h30 et lundi 14h  
prêt du matériel ; tir de 5 à 90 mètres en extérieur

**LES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES VOUS SERONT DONNES SUR PLACE  
les jours d'entraînement ou au 06 13 47 77 21**

## Caisse des écoles



Remise de cadeaux aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup> à la rentrée de septembre 2001

Le 22 Juin 2001, les enfants de CM2 des Ecoles de Courbeton et du Petit-Buisson ainsi que leurs parents ont été reçus à la Mairie de Saint-Germain-Laval pour la remise de dictionnaire, d'encyclopédie ou d'Atlas, traditionnellement offerts aux élèves entrant en sixième – nouveau cycle de grande importance – en présence de Madame de SAINT LOUP, Maire, des membres du Comité de la Caisse des Ecoles et des directrices. Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance sympathique.

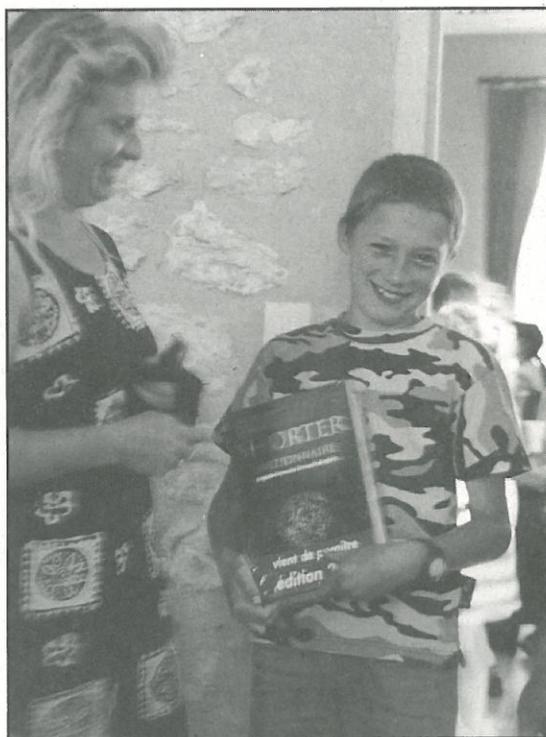
Le cadeau pour les entrants en 6<sup>ème</sup> est une des actions de la Caisse des Ecoles parmi lesquelles on compte :

- la Fête de Noël avec la remise de jouets pour les petits de la maternelle,
- les spectacles de marionnettes, le goûter de Noël,
- les séances de cinéma et les voyages éducatifs pour les élèves de primaires.

La Caisse des Ecoles dote, également, ponctuellement, chaque classe de matériel pédagogique.

Les membres du Comité souhaiteraient mieux faire. Il faudrait pour cela que chaque habitant de notre Commune pense, dès sa mise en vente, à acquérir la carte de membre, ce qui apporterait à la Caisse des Ecoles, une aide financière conséquente et permettrait aux parents d'élèves de se présenter aux élections du Comité qui auront lieu au Printemps 2002.

En vous remerciant d'avance, le Comité de la Caisse des Ecoles vous souhaite à tous une bonne rentrée scolaire 2001-2002.



Pour la Caisse des Ecoles,  
Le Président,  
Alain MARTEAU



Réfection des sanitaires en cours à l'école de Courbeton

## Travaux d'été et aménagement de nos écoles

**D**urant les vacances scolaires les employés municipaux et diverses entreprises sont intervenus dans les écoles de notre commune pour y pratiquer quelques travaux d'entretien ou de réfection.

Les enfants de l'école élémentaire de Courbeton pourront constater la réfection des sanitaires des garçons qui en avaient un grand besoin. ( voir photo ).

Les trois écoles se verront installer pour la rentrée un ordinateur ( avec imprimante, scanner et modem ) ce qui va dans le sens d'une politique d'actualisation des moyens de gestion et de communication ( internet ) réalisée avec l'aide d'une subvention de la DGE.

### Ce projet était aussi un des objectifs de la nouvelle équipe municipale.

Les écoles qui ont déposé des projets spécifiques informatique pourront certainement améliorer cette dotation avec l'aide financière de l'Education Nationale.

L'école maternelle des Mûriers et élémentaire de Courbeton seront munies de nouveaux photocopieurs.

L'équipe municipale souhaite à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents et à tous les enseignants une bonne rentrée et une bonne année scolaire 2001 - 2002.

Michel Husson

## HTTP : // WWW .

La communication d'aujourd'hui passe par de nouvelles technologies, notamment votre modem via votre ordinateur. Voici quelques sites qui pourront peut-être vous intéresser soit par curiosité soit par besoin ou envie, ...  
Toutes vos propositions seront les bienvenues, faites-les parvenir en mairie à l'attention de M Husson pour une prochaine parution. Merci de votre collaboration.

**Bientôt l'EURO : <http://www.euro.gouv.fr>**

Votre Conseil Général 77 en ligne : <http://www.cg77.net>

**La carte Imagine'R : <http://www.imagine-r.com>**

Vos démarches administratives les plus courantes : <http://www.service-public.fr>

La Caisse d'Allocations Familiales : <http://www.caf.fr>

Annuaire téléphonique et e-mail :

<http://www.annu.com>  
<http://www.annumail.com>  
<http://www.pagesblanches.fr>  
<http://www.pagesjaunes.fr>  
<http://www.ismap.com>  
<http://www.mappy.fr>

Plans de villes :

Bibliothèque Nationale de France :

<http://www.bnf.fr>  
<http://galactica.bnf.fr>

Le Louvre : expos, visites virtuelles, ... :

<http://www.louvre.fr>

Programme de cinéma :

<http://www.allocine.fr>

Visite de Paris :

<http://www.visitezparis.com>

Visite de la France :

<http://www.visitezlafrance.com>

L'actualité des Bleus jusqu'au Mondial 2002 :

<http://www.bleus2002.com>

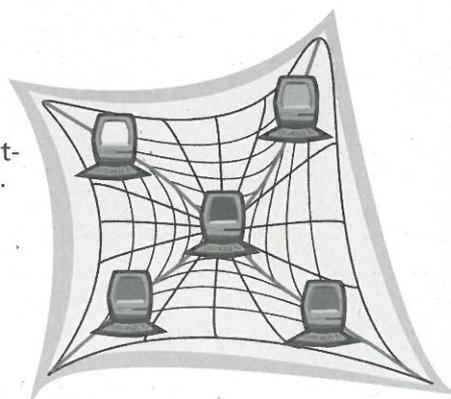
Les jeunes espoirs du foot français :

<http://www.footamateurl.fr>

Site de Montereau :

<http://www.ville-montereau.fr>

Bon surf ... sur la toile



Michel Husson



## Aide et Soutien à domicile - 77

**Service Prestataire**  
28, boulevard Gambetta  
77007 MELUN CEDEX

### **Qui sommes-nous ?**

- Des organismes sans but lucratif, souvent reconnus d'utilité publique, dont la mission est de venir en aide aux personnes qui en ont besoin.
- Des professionnels formés à différents métiers (aide à domicile, auxiliaire de vie, technicien de l'intervention sociale et familiale, infirmier, aide-soignante, aide médico-psychologique...).

### **Notre souhait :**

#### **L'aide à domicile, un droit**

C'est le droit d'être aidé chez soi à tout moment de sa vie (maladie, grossesse, avancée en âge...). Pour cela, des financements sont assurés par les organismes publics et sociaux et par les collectivités locales.

#### **L'aide à domicile, un métier**

C'est le droit d'être aidé par des personnes formées aux différents publics, aux pathologies, aux méthodes de l'aide et du soin à domicile. C'est aussi un droit pour les personnes qui aident d'être formées à un véritable métier.

**Union nationale des Associations  
de Soins et Services à Domicile**

108-110, rue Saint-Maur - 75011 Paris

Tél. : 01 49 26 82 52 - Fax : 01 43 38 55 33

E.Mail : [accueil@unassad.net](mailto:accueil@unassad.net) - Site Web : [www.unassad.net](http://www.unassad.net)

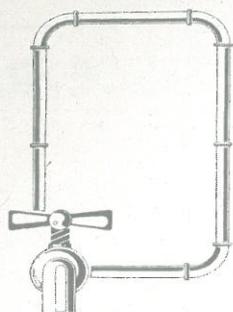


**P.A.O - Flashage**  
**Photocopie numérique couleur**  
**Impression Offset**

*De la Création à la Finition*

6, av. du Mal de Lattre de Tassigny - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

**Tél. : 01 64 32 54 25 - Fax : 01 64 32 80 79**



## D. LETOUZÉ

⇒ Plomberie ⇒ Chauffage ⇒ Couverture

15, Boulevard Cretté-Preignard - 77130 MONTEREAU

☎ 01 64 32 55 88 - ☎ 01 60 96 22 49



## DESBORDES

*Jardins Espaces verts*

*Création - Entretien*

*Vente de végétaux*

*Arrosage automatique*

9, rue du Poëlon - 77940 FLAGY - Tél. : 01 60 96 62 41 - Fax : 01 64 70 90 93

## BUREAUTIQUE REPRO

*vente - location - formation - réparation - s.a.v.*

Copieur - Fax - Informatique - Traceur - Terminal CB

40, rue Léo-Lagrange - 77130 MONTEREAU Fax : 01 64 32 68 68

MONTEREAU 01 64 32 66 86 - PONT-SUR-YONNE 03 86 67 16 09

## Le Cours des Halles

### Alimentation Générale

Centre Commercial - SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 70 23 72

*Ouvert tous les jours :*

*de 8 h à 13 h et de 14 h à 20 h*



FRANCE  
BOISSONS

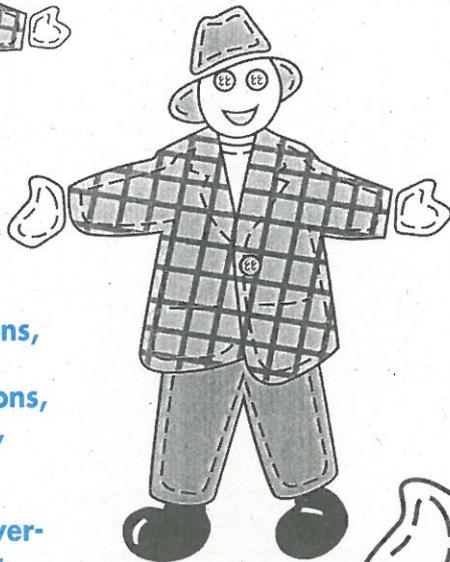
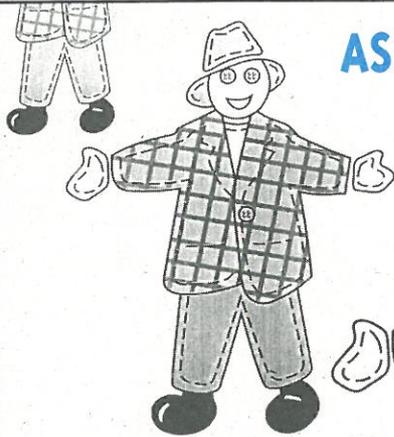
GROUPE ERVAL

### S.A. MAGNIN SASDELLI :

Route du Petit-Fossard - Esmans - B.P. 31 - 77871 Montereau Cedex

Téléphone 01 64 32 06 53 - Fax : 01 60 96 17 59

## ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE



Donnez-nous les blousons, jupes, pyjamas, vestes, pantalons, robes, caleçons, tricot, chemises, draps, chaussettes, maillots, tee-shirts, chaussures, serviettes, nappes, couvertures, rideaux, torchons, dont vous n'avez plus l'utilité.

Tous ces textiles seront recyclés\* au bénéfice d'enfants et d'adultes handicapés.

Merci de tout cœur

LA MOISSON  
DU CŒUR®

LA COLLECTE DE TEXTILE  
AURA LIEU :  
LE SAMEDI 20 OCTOBRE 2001



17, Bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS - Tél. : 01 40 78 69 00

L'APF est une association reconnue d'utilité publique,  
membre du comité de la charte de déontologie.

**Les sacs mis à votre disposition à cet effet,  
devront être déposés en Mairie avant  
le vendredi 19 octobre - 17 h 30**

\* LES TEXTILES COLLECTÉS SONT VENDUS À DES ENTREPRISES DE RÉCUPÉRATION ET LE BÉNÉFICE DE LA VENTE EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ACTION SOCIALE DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE DANS VOTRE DÉPARTEMENT